

Pêches et Océans Canada

2015-2016

Rapport sur les plans et les priorités



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Table des matières

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Table des matières

[Message de la Ministre](#)

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

- [Profil de l'organisation](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)
- [Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédit voté](#)

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

- [Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
 - [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
 - [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)
 - [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
 - [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
 - [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationales](#)
 - [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
 - [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
 - [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
 - [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)
- [Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
 - [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Service national de renseignements sur les](#)

ISSN : 2292-3160

Version PDF (2 Mo)

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

- [pêches](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Les opérations de contrôle d'application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : État de préparation du programme et des opérations](#)
- [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes directrices](#)
 - [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
 - [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)
- [Programme 2.3 : Espèces en péril](#)
- [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)
- [Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)
 - [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
 - [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
 - [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
 - [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Entretien de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
 - [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
 - [Programme 3.6 : Collège de la garde côtière canadienne](#)
 - [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
 - [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)
- [Services internes](#)

Section III : Renseignements supplémentaires

- [État des résultats prospectif](#)
- [Liste des tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales et évaluations](#)

[Section IV : Coordonnées de l'organisation](#)

[Annexe : Définitions](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Message de la Ministre

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Message de la Ministre

Il me fait plaisir de présenter le *rapport sur les plans et les priorités* de 2015-2016 de Pêches et Océans Canada.

Le Canada est un chef de file national et international de la gestion des pêches, des océans et des ressources d'eau douce, et de la sécurité maritime. Chaque jour, dans des centaines d'endroits partout au pays, les employés de Pêches et Océans Canada et de la Garde côtière canadienne s'affairent à sauver des vies en menant des activités de recherche et de sauvetage, à assurer la sécurité des déplacements sur l'eau, à protéger les ressources et les habitats halieutiques, à gérer les pêches commerciales, récréatives et autochtones, à délivrer des permis de pêche et à garder les ports canadiens ouverts et en bon état à longueur d'année.



En 2015-2016, nous nous appuierons sur ces activités importantes et nous concentrerons sur les grandes priorités. Nous poursuivrons nos activités dans les buts suivants :

- Améliorer la manière dont les pêches et l'aquaculture sont gérées, à l'échelle nationale et internationale, par des réformes fondées sur la science, la mobilisation des intervenants et des populations autochtones et un meilleur accès aux marchés d'exportation pour les poissons et les fruits mer du Canada;
- Renouveler les actifs et les services de la Garde côtière canadienne pour assurer l'efficacité et la sécurité de la navigation et intervenir en cas d'incidents maritimes; et
- Promouvoir une culture de l'excellence de la gestion et des opérations pour améliorer sans cesse la prestation de nos programmes et de nos services à la population canadienne.

Être ministre des Pêches et des Océans du Canada est un privilège et je suis fier du travail que nous effectuons pour les Canadiens et les Canadiennes. Je vous invite à lire le rapport afin de mieux connaître ce que fait le Ministère pour assurer la prospérité économique des pêches, maintenir des écosystèmes aquatiques durables et fournir des voies de navigation sûres et sécuritaires.

L'honorable Gail Shea, C.P., députée
Ministre des Pêches et des Océans Canada



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Profil de l'organisation

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Profil de l'organisation

Ministre de tutelle : Gail Shea

Premier dirigeant : Matthew King, Sous-ministre

Portefeuille ministériel : Pêches et Océans Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur les océans](#)¹;
- [Loi sur les pêches](#)²;
- [Loi sur les espèces en péril](#)³;
- [Loi sur la protection des pêches côtières](#)⁴; et
- [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁵ (administrée par [Transports Canada](#)⁶).

Année d'incorporation : 1979



¹ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

² *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/>

³ *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

⁴ *Loi sur la protection des pêches côtières*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-33/>

⁵ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁶ Transports Canada, www.tc.gc.ca



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Contexte organisationnel

[Table des matières](#)

[Message de la
Ministre](#)

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

[État des résultats
prospectif](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Contexte organisationnel

- [Raison d'être et responsabilités](#)
- [Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes](#)
- [Priorités organisationnelles](#)
- [Analyse des risques](#)

Raison d'être et responsabilités

Pêches et Océans Canada appuie la croissance économique vigoureuse de notre industrie des pêches et de notre secteur maritime. Il contribue également à une économie prospère axée sur le commerce mondial en soutenant les exportations et en favorisant un commerce maritime sécuritaire. Le ministère appuie l'innovation nécessaire à une économie fondée sur le savoir au moyen de la recherche dans des secteurs en expansion, tels que l'aquaculture et la biotechnologie. Les activités du ministère fournissent aux Canadiens et Canadiennes un environnement propre et sain ainsi que des écosystèmes aquatiques durables grâce à la protection de l'habitat, à la gestion des océans, ainsi qu'à la recherche sur les écosystèmes. L'édification d'un Canada sécuritaire et sécurisé repose sur la sécurité maritime, la navigation sécuritaire, une présence sur nos plans d'eau, et les services efficaces de recherche et de sauvetage que fournit quotidiennement la Garde côtière canadienne.

Notre mission

Grâce à une politique scientifique saine et proactive, ainsi que l'excellence des opérations et des services, les employés de Pêches et Océans Canada collaborent à la réalisation des résultats stratégiques suivants :

- [Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères;](#)
- [Des écosystèmes aquatiques durables;](#) et
- [Des eaux sécuritaires et sécurisées.](#)

Notre vision

Favoriser des écosystèmes aquatiques durables et appuyer des eaux sécuritaires et protégées au Canada tout en encourageant la prospérité économique dans les secteurs maritimes et dans le domaine des pêches.

Les efforts du ministère sont régis par cinq lois essentielles :

- La [Loi sur les pêches](#)¹ confère, entre autres, des pouvoirs élargis permettant au Ministre de gérer et de contrôler les pêches commerciales, autochtones, et récréatives, ainsi que les exploitations d'aquaculture. En plus de divers accords de

longue date, les provinces assument les responsabilités administratives de la gestion de la plupart des pêches intérieures.

- La [Loi sur les océans](#)², autorise, entre autres, la Ministre à diriger l'élaboration et la mise en œuvre de plans pour la gestion intégrée des activités qui touchent les estuaires, les eaux côtières et marines, et la coordination des questions relatives aux océans. La *Loi* établit également la responsabilité du Ministre à l'égard de services de la Garde côtière, ainsi qu'à l'égard de services des sciences de la mer, comme les cartes marines et les publications nautiques du Service hydrographique du Canada.
- Tandis que le Ministre de l'Environnement est le principal responsable de l'administration de la [Loi sur les espèces en péril](#)³, le Ministre de Pêches et Océans Canada est le ministre compétent pour les espèces aquatiques.
- La [Loi sur la protection des pêches côtières](#)⁴ régit l'accès des navires de pêche étrangers aux ports canadiens et aux eaux de pêche canadiennes. La *Loi* donne, entre autres, le pouvoir au Ministre de délivrer des permis autorisant les navires de pêche étrangers à pénétrer dans les eaux de pêche canadiennes pour prendre part à des activités définies liées à la pêche.
- La [Loi sur la marine marchande du Canada de 2001](#)⁵ (administrée par [Transport Canada](#)⁶) prévoit entre autres, dans le cadre du mandat du Ministre pour la Garde côtière, la responsabilité de recherche et de sauvetage, ainsi que celle des phares (y compris les feux, les bouées de signalisation, et les balises).

Pour en savoir plus sur les lois et les politiques qui guident Pêches et Océans Canada, veuillez visiter le site Web de [Pêches et Océans Canada](#)⁷.

La [Garde côtière canadienne](#)⁸, un organisme de service spécial au sein du Pêches et Océans Canada, est responsable des services et des programmes qui contribuent aux trois résultats stratégiques du Ministère et, de façon importante, à la sécurité, à la protection, et à l'accessibilité des voies navigables du Canada. L'organisme contribue également à la réalisation des objectifs d'autres organisations gouvernementales par la prestation d'une flotte civile et d'une vaste infrastructure côtière.

Résultats stratégiques et architecture d'alignement des programmes

- [Résultat stratégique n° 1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
 - [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
 - [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
 - [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)
 - [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
 - [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
 - [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationale](#)
 - [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
 - [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)

- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

- [Résultat stratégique n° 2 - Des écosystèmes aquatiques durables](#)
 - [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Service national de renseignements sur les pêches](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Les opérations de contrôle d'application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : État de préparation du programme et des opérations](#)
 - [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes directrices](#)
 - [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
 - [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)
 - [Programme 2.3 : Espèces en péril](#)
 - [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
 - [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)

- [Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)
 - [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
 - [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
 - [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
 - [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Entretien de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
 - [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
 - [Programme 3.6 : Collège de la garde côtière canadienne](#)
 - [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
 - [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)

- [Programme : Services internes](#)

Priorités organisationnelles

Pour 2015-2016, le ministère a établi quatre priorités organisationnelles. Ces quatre priorités et les principaux plans pour chacune sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

Priorité	Type ⁹	Résultats stratégiques
Améliorer la manière dont les pêches et l'aquaculture sont gérées, ainsi que les résultats, et faciliter l'accès aux marchés de l'exportation pour le poisson et les fruits de mer provenant du Canada au moyen de réformes concrètes appuyées par des	Continue	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable

données scientifiques fiables et de la participation des intervenants et des Autochtones.

Description

Pourquoi est-ce une priorité ?

- Cela soutient la priorité du gouvernement de protéger et promouvoir de les industries agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières canadiennes, et visant à renforcer la compétitivité économique du secteur.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

- Continuer à faire progresser les objectifs du Canada en ce qui a trait aux efforts internationaux déployés pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et améliorer la gestion générale des pêches au moyen de processus efficaces de prise de décisions et de données scientifiques rigoureuses, conformément aux pratiques exemplaires canadiennes. ([2.1 Conformité et application de la loi](#) et [1.7 Engagement à l'échelle internationales](#))
- Favoriser et sécuriser l'accès du Canada aux marchés de l'exportation pour les poissons sauvages et les produits aquacoles à l'aide de négociations d'ententes commerciales bilatérales ou multilatérales (p. ex., Négociations de libre-échange du Partenariat transpacifique) et par l'intermédiaire de l'Accord économique et commercial global et de l'Accord de libre-échange Canada-Corée. ([1.7 Engagement à l'échelle internationales](#))
- Collaborer avec l'industrie de la pêche sur les initiatives qui lui permettent de s'adapter aux conditions changeantes de l'économie et des écosystèmes. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))
- Soutenir l'industrie canadienne du phoque en favorisant l'accès au marché, en contrant la campagne de désinformation sur les produits canadiens du phoque et en collaborant avec les intervenants afin d'établir de nouveaux marchés pour les produits du phoque. ([1.7 Engagement à l'échelle internationales](#))
- Continuer à améliorer la stabilité des régimes de gestion des pêches et à entretenir des relations solides avec les groupes autochtones :
 - en faisant progresser les négociations relatives aux traités sur les pêches en Colombie-Britannique et dans le Canada atlantique, lesquelles négociations s'inscrivent dans les mandats de négociations des pêches, et en faisant progresser les négociations des pêches en cours dans les Territoires du Nord-Ouest, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador; ([1.2 Stratégies et gouvernance autochtones](#))
 - en mettant en œuvre les éléments des 24 traités portant sur les pêches qui sont déjà en place et en prenant les dispositions nécessaires pour se préparer en vue de l'entrée en vigueur du traité conclu avec les Premières Nations des Tla'amin et de Yale en Colombie-Britannique en avril 2016; ([1.2 Stratégies et gouvernance autochtones](#))
 - en continuant la mise en œuvre des programmes autochtones, comme la Stratégie relative aux pêches autochtones et le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques; et ([1.2 Stratégies et gouvernance autochtones](#))
 - en procédant au renouvellement de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique. ([1.2 Stratégies et gouvernance autochtones](#))
- Soutenir les pêches commerciales en apportant des améliorations au cours de 2015-2016 aux ports pour petits bateaux du Canada (année deux de deux de Plan d'action économique 2014). ([1.9 Ports pour petits bateaux](#))
- Effectuer des évaluations des stocks et formuler des avis scientifiques rigoureux à l'appui de la gestion des pêches. Adapter les méthodes d'évaluations

scientifiques et les stratégies de gestion des pêches pour tenir compte des conditions environnementales changeantes. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))

- Élaborer un cadre pour le Programme scientifique des ressources halieutiques afin de s'assurer qu'il respecte mieux les principales priorités ministérielles. ([1.1 Gestion intégrée des pêches](#))

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Renouveler les actifs et les services de la Garde côtière canadienne pour la population canadienne	Continue	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable • Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées
Description		
Pourquoi est-ce une priorité ?		
<ul style="list-style-type: none"> • En plus de soutenir plusieurs priorités du gouvernement du Canada, cette priorité est essentielle pour garantir que la Garde côtière canadienne détient les actifs et a les moyens d'assurer une navigation sûre et efficace aux Canadiens et d'intervenir plus efficacement en cas d'incidents maritimes. 		
Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?		
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en œuvre du Plan de renouvellement de la Flotte, une initiative pluriannuelle visant à renouveler les actifs de la Flotte, et appuyer la <i>Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale</i> : <ul style="list-style-type: none"> ◦ en faisant progresser les importants projets d'acquisition de nouveaux navires, grands et petits; (3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte) ◦ en procédant à des travaux de réparation et de radoub pour prolonger la durée de vie des navires actuels; et (3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte) ◦ en faisant l'acquisition d'hélicoptères. (3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte) • Soutenir l'engagement pris dans le Discours du Trône pour ce qui est de donner suite aux conseils du Comité d'experts sur la sécurité des navires-citernes afin de créer un système de sécurité de classe mondiale pour ceux-ci, au moyen des initiatives suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ◦ améliorer le système de navigation maritime du Canada, y compris son infrastructure connexe, en tirant profit de la mise en œuvre du concept de navigation électronique dans les eaux canadiennes qui fournit aux navigateurs et aux autorités côtières des renseignements officiels en temps opportun pour appuyer la prise de décisions et repérer de façon proactive les situations comportant des risques élevés; (1.8 Navigation maritime) ◦ améliorer le système d'aides à la navigation à Kitimat, en Colombie-Britannique, pour répondre efficacement aux exigences des utilisateurs; (1.8 Navigation maritime) ◦ concevoir le nouveau projet pilote de planification régionale des interventions qui sera réalisé dans quatre régions géographiques du Canada, et commencer la mobilisation des intervenants à l'égard du 		

- processus de planification; ([2.4 Services d'intervention environnementale](#))
- commencer la collecte et l'analyse des renseignements et des données sur les sciences et les écosystèmes marins qui ont été fournis comme principaux éléments à l'appui des initiatives relatives au système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes, comme le projet de planification régionale des interventions ([2.4 Services d'intervention environnementale](#) et [2.5 Gestion des océans](#)); et
 - mettre en œuvre les principaux éléments du Système de commandement en cas d'incident, qui constitueront la méthode officielle de gestion des incidents à employer pour mieux gérer les incidents de pollution maritime et les autres incidents tous risques à l'aide des partenaires d'intervention d'urgence. ([2.4 Services d'intervention environnementale](#) et [3.3 Sécurité maritime](#))

Priorité	Type	Résultats stratégiques
Soutenir le développement durable des ressources au moyen de renseignements scientifiques fiables, de politiques et de programmes modifiés ainsi que de cadres réglementaires modernes.	Nouvelle	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable • Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

Description

Pourquoi est-ce une priorité ?

- Cela soutiendra la priorité du gouvernement d'assurer que les ressources naturelles du Canada sont développées de manière durable et responsable au moyen de cadres réglementaires solides, de recherches scientifiques rigoureuses et d'investissements stratégiques.

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

- Poursuivre l'amélioration et la modernisation du cadre réglementaire de l'aquaculture pour améliorer la prévisibilité et la transparence de l'industrie aquacole. Cela sera réalisé dans le cadre du Programme d'aquaculture durable, un programme scientifique complet et des rapports publics. ([1.3 Programme d'aquaculture durable](#))
- Par l'intermédiaire du Plan de conservation national, accroître la conservation marine et côtière en élaborant et en mettant en œuvre des cadres pour gérer les zones de protection marine (ZPM), établir de nouvelles ZPM et favoriser la progression des réseaux de ZPM. ([2.5 Gestion des océans](#))
- Établir des priorités concernant l'Arctique à l'appui de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada :
 - Veiller à ce que le Conseil de l'Arctique et ses comités continuent de faire progresser la dimension internationale de la Stratégie pour le Nord; ([1.7 Engagement à l'échelle internationales](#))
 - en poursuivant le développement du programme de sciences et de technologie de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique ; ([2.5 Gestion des océans](#))
 - en faisant progresser les éléments clés de la stratégie de transport maritime dans l'Arctique, en confirmant l'Initiative de corridors de transport maritime dans le Nord – une approche visant à désigner des

corridors efficaces et sécuritaires pour faciliter la croissance durable et améliorer la sécurité maritime –, et en utilisant des conseils scientifiques et la technologie pour orienter la mise en œuvre; ([1.8 Navigation maritime](#) et [3.7 Produits et services hydrographiques](#))

- en examinant les autres améliorations apportées à la capacité du Ministère à intervenir en cas d'incidents maritimes dans l'Arctique, y compris les possibilités de renforcer les connaissances en ce qui concerne les impacts possibles des accidents sur l'environnement; et ([2.4 Services d'intervention environnementale](#))
 - en continuant de collaborer avec les quatre autres États côtiers de l'océan Arctique et d'autres partenaires internationaux, pour mettre en œuvre une approche de précaution concernant les pêches en haute mer dans le centre de l'océan Arctique. ([1.7 Engagement à l'échelle internationale](#))
- Continuer à mettre en œuvre les dispositions de protection des pêches de la *Loi sur les pêches* à travers l'examen rapide des projets et en engageant les intervenants externes, y compris les Autochtones, sur le développement continu des outils, des politiques et des directives. ([2.2 Protection des pêches](#))
 - Poursuivre les travaux de prévention de l'introduction et de la propagation des espèces aquatiques envahissantes au Canada en contribuant aux obligations internationales dans le cadre du Programme de lutte contre la lamproie marine et poursuivre la mise en œuvre de l'annexe sur les espèces aquatiques envahissantes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, et de l'Initiative sur la carpe asiatique. ([2.2 Protection des pêches](#))
 - Continuer de soutenir l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets en fournissant des conseils techniques sur la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur les espèces en péril* et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*¹⁰, et au moyen d'activités de consultation menées auprès des Autochtones. ([2.2 Protection des pêches](#))
 - Réaliser des projets dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique et en communiquer les résultats aux intervenants. ([1.11 Programme d'adaptation au changement climatique](#))
 - Par l'intermédiaire du Groupe consultatif national sur les contaminants, et en collaboration avec le milieu universitaire et d'autres partenaires, financer des projets de recherche sur les effets biologiques des contaminants sur les organismes aquatiques. ([2.2 Protection des pêches](#))

Priorité	Type ⁹	Résultats stratégiques
Favoriser l'excellence des opérations et de la gestion pour revitaliser et continuer d'améliorer la conception et l'exécution des programmes et des services	Continue	<ul style="list-style-type: none"> • Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durable • Résultat stratégique n° 3 - Des eaux sécuritaires et sécurisées
Description		
Pourquoi est-ce une priorité ?		
<ul style="list-style-type: none"> • Cela soutient le plan d'action du gouvernement qui vise à assurer aux Canadiens une optimisation des ressources par une utilisation efficace et efficiente de celles-ci tout en leur offrant les meilleurs résultats qui soient. 		

Quels sont les plans pour réaliser cette priorité?

- Mettre en œuvre les initiatives de l'*Objectif 2020* touchant les cinq thèmes du gouvernement du Canada : pratiques novatrices et réseautage, processus et habilitation, technologie, gestion des ressources humaines et principes fondamentaux de la fonction publique. Cela comprend la mobilisation des membres du Réseau des jeunes professionnels et la création d'un Laboratoire d'innovation ainsi que des projets pilotes visant à réaliser des gains d'efficacité dans les processus internes. ([Services internes](#))
- D'après les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014, élaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour aborder les domaines d'amélioration identifiés du Ministère qui doivent être améliorés. ([Services internes](#))
- Continuer d'améliorer et de surveiller la mise en œuvre de la Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor, et d'établir des rapports sur celle-ci, afin de renforcer la gestion des ressources humaines et de favoriser une culture d'excellence. ([Services internes](#))
- Continuer à mettre en œuvre la stratégie de transformation et de consolidation des services et de la gestion de l'information et technologie de l'information, notamment :
 - en transférant les services de paye à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; ([Services internes](#))
 - en réalisant l'Initiative de transformation des services de courriel et en passant à des sites Web consolidés du gouvernement du Canada; ([Services internes](#)) et
 - en mettant en œuvre l'Initiative de modernisation des ressources humaines en passant à l'utilisation d'un seul système de ressources humaines du gouvernement du Canada (PeopleSoft 9.1). ([Services internes](#))
- Continuer de gérer efficacement la présence du Ministère sur le Web pour assurer une démarche intégrée dans la prestation de services et la communication de renseignements aux Canadiens et aux intervenants; cette prestation et cette communication doivent être axées sur le client et rentables, et assurer le succès de la migration vers un seul et unique site du gouvernement du Canada. ([Services internes](#))
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie ministérielle pluriannuelle de portefeuille national de biens immobiliers de manière à assurer une empreinte de biens immobiliers plus durable et efficace. ([Services internes](#))

Analyses des risques

Pêches et Océans Canada fonctionne dans un environnement dynamique. Le développement du Nord, l'expansion des eaux navigables, les changements environnementaux, les épisodes météorologiques violents, les transformations du marché du travail au Canada, les percées technologiques, les demandes en matière de sécurité et de sûreté maritimes qui ne cessent d'évoluer, la globalisation des marchés des produits de la pêche, voilà certains des facteurs ayant des incidences sur les activités du Ministère. Le ministère continue à évaluer sa façon de procéder, d'offrir des services et d'exécuter ses programmes afin de répondre aux besoins des clients et des intervenants.

Le Ministère a dégagé trois risques ministériels préjudiciables à sa mission (voir le tableau ci-dessous) qui pourront avoir des incidences sur le Ministère dans le futur. Ces risques sont indissociables d'importantes dimensions des activités et du mandat du Ministère, même s'ils relèvent toujours de l'hypothétique. C'est pourquoi le Ministère se doit de traiter, de surveiller et d'atténuer chaque risque individuellement avec sérieux et vigilance pour garantir la sécurité et la sûreté des eaux canadiennes, pour veiller à ce

que la population et les acteurs des secteurs maritimes et des pêches prospèrent et pour faire de la pérennité de l'écosystème aquatique un objectif constant du Canada.

Les risques et les stratégies d'intervention qui y sont associées (voir le tableau ci-dessous) ont fait l'objet des décisions de la haute direction du Ministère. Pour chaque risque préjudiciable à la mission, on a mis en place des plans d'action adaptés pour en atténuer les incidences potentielles ou, idéalement, pour réduire la probabilité que le risque survienne. Chaque risque sera également surveillé au moyen d'indicateurs pour confirmer que les plans d'action aident bel et bien à en réduire la gravité. Ces plans d'action et indicateurs sont des éléments essentiels des mesures préventives que prend le Ministère pour gérer ses risques. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous des détails concernant chaque risque et les plans d'action pour 2015-2016 qui seront mis en œuvre.

Principaux risques

Énoncé du risque	Stratégie d'atténuation du risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes
Risque lié aux répercussions environnementales sur les pêches		
<p><i>Incidence potentielle – Très élevée</i> <i>Probabilité – Probable</i></p> <p>En raison des conditions océaniques et d'eau douce changeantes, il y a un risque que les stocks de poissons du Canada fluctuent de manière imprévisible, ce qui pourrait avoir des répercussions sur le succès des pêches canadiennes.</p> <p><i>Comprend les pêches commerciales, récréatives et autochtones.</i></p>	<p>Stratégie d'intervention : Traiter¹¹</p> <p>Plans d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le secteur de la pêche pour exécuter les initiatives qu'il propose pour aider les pêcheurs à s'adapter aux nouvelles conditions climatiques et écosystémiques. • Continuer à appliquer les politiques et les outils du Cadre pour la pêche durable et créer, au moyen de ce cadre, les nouveaux instruments de politique qu'il faut. • Continuer d'investir dans les mesures de gestion et de contrôle efficaces ainsi que dans le travail scientifique indispensable, et en faire la promotion (p. ex., contrôle de la lamproie marine, programme de lutte contre la carpe asiatique; gestion et activités scientifiques liées aux eaux de ballast). • Honorer les engagements liés au financement de la Commission des pêcheries des Grands Lacs et du contrôle de la lamproie marine des deux côtés de la frontière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables
Risque lié à l'entretien de l'infrastructure matérielle		

Incidence potentielle – Très élevée

Probabilité – Probable

Compte tenu du vieillissement des infrastructures, des phénomènes météorologiques violents et/ou des réclamations visant les biens immobiliers du Ministère, il existe un risque que le Ministère ne soit pas en mesure de maintenir son infrastructure en vue d'appuyer les niveaux de prestation de services demandés.

Comprend : les actifs de la Flotte, les ports pour petits bateaux, les biens immobiliers, les actifs terrestres, les biens de technologie de l'information, l'équipement et autres biens meubles.

Stratégie d'intervention :
Traiter

Plans d'action :

- Entre 2012-2013 et 2016-2017, le Programme de mise en valeur des salmonidés entreprend de grands travaux de réfection stratégiques de ses installations totalisant 35M \$.
- Le Plan de renouvellement de la flotte va augmenter la fiabilité de la flotte et d'assurer la capacité opérationnelle pour appuyer la prestation de service.
- Entretien de la flotte effectuera la réparation et la remise en état ou le prolongement de vie des navires existants .
- Le programme des Services de communication et de trafic maritimes continuera de réinvestir dans sa base des actifs (par ex. Système de contrôle des communications).
- Se renseigner sur d'autres possibilités de plateformes pour les navires ou une technologie nouvelle pour atténuer les pressions sur les navires et augmenter la capacité de collecte de données.
- Ports pour petits bateaux: Mettre en œuvre les projets issus du budget 2014 (40 M\$ répartis en 2014-2015 et 2015-2016), pour restaurer un grand nombre des installations de manière à les rendre entièrement opérationnelles ce qui permettra d'opérer dans de bonnes conditions et, comme autre résultat attendu, l'amélioration de la fonctionnalité du port par des investissements ciblés visant à atténuer les problèmes opérationnels.
- Dans le contexte de la stratégie nationale pour le

- [Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères](#)
- [Des écosystèmes aquatiques durables](#)
- [Des eaux sécuritaires et sécurisées](#)

	<p>portefeuille des biens immobiliers, continuer à déterminer les activités et projets cruciaux en matière de santé et sécurité, compléter les plans intégrés pour le portefeuille et achever les plans de gestion des installations.</p>	
<p>Risque lié aux dangers et aux crises</p>		
<p><i>Incidence potentielle – Très élevée</i> <i>Probabilité – Modérée</i></p> <p>En raison de la complexité et du volume accrus du trafic maritime, et de la diversité grandissante de l'utilisation des océans, il y a un risque que le Ministère puisse difficilement réagir aux crises et aux dangers.</p>	<p>Stratégie d'intervention : Traiter</p> <p>Plans d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre le Système de commandement d'intervention, qui renforcera la capacité de la Garde côtière canadienne à gérer des interventions en cas de pollution maritime et autres incidents liés à des dangers en mer, en collaboration avec des intervenants clés en matière d'intervention d'urgence. • La mise en œuvre du système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes du gouvernement du Canada, en tant que priorité, permettra de réduire le risque d'accidents maritimes, en raison de l'amélioration de la navigation, d'une meilleure compréhension des interventions en cas de pollution (et des conséquences éventuelles sur l'environnement), ainsi que d'une augmentation de la capacité d'intervention en cas de situations d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères • Des écosystèmes aquatiques durables • Des eaux sécuritaires et sécurisées

¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/>

² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

³ *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

⁴ *Loi sur la protection des pêches côtières*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-33/>

⁵ *Loi sur la marine marchande du Canada de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁶ Transports Canada, www.tc.gc.ca

⁷ Fisheries and Oceans Canada, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/acts-lois/index-fra.htm>

⁸ Garde côtière canadienne, www.ccg-gcc.gc.ca

⁹ Définition des types de priorités : **Nouvelle** – établie au cours de la présente période de planification; ou **Continue** – établie au moins trois ans avant la présente période de planification.

¹⁰ *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-15.21/index.html>

¹¹ Définition des stratégies d'intervention : **Traiter** – atténuer le risque en réduisant l'incidence ou la probabilité d'une menace; ou **Tolérer** – tolérer le risque lorsqu'il s'agit de la seule voie raisonnable ou que le coût associé aux mesures possibles est trop élevé.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Dépenses prévues

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats prospectif

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Dépenses prévues

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 889 240 348	1 889 240 348	1 640 567 554	1 564 536 345

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
10 136,3	9 949,8	9 900,1

Sommaire de planification budgétaire pour les résultats stratégique et les programmes (en dollars)

Programme	Dépenses 2012-2013	Dépenses 2013-2014	Dépenses projetées 2014-2015	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
Résultat stratégique n° 1 : Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères							
1.1 Gestion intégrée des pêches	155 809 391	150 657 317	143 060 969	132 058 128	132 058 128	129 074 085	128 913 782
1.2 Stratégies et gouvernance autochtones	85 309 398	83 910 543	84 238 663	85 549 894	85 549 894	55 147 973	55 224 355
1.3 Programme d'aquaculture durable	34 288 659	26 298 035	29 278 469	27 854 324	27 854 324	27 854 319	27 854 319
1.4 Programme de mise en valeur des salmonidés	29 034 212	32 383 362	30 717 940	29 421 364	29 421 364	29 421 346	29 421 346
1.5 Santé des animaux aquatiques	6 015 341	6 801 305	5 610 465	5 503 416	5 503 416	5 503 416	5 503 416
1.6 Biotechnologie et génomique	3 327 949	3 713 029	3 654 430	3 379 708	3 379 708	3 377 451	3 332 451
1.7 Engagement à l'échelle internationales	14 033 632	14 355 038	14 896 336	12 105 833	12 105 833	12 105 833	12 105 833
1.8 Navigation maritime	51 599 881	54 590 696	34 167 537	41 828 751	41 828 751	45 683 715	45 702 530
1.9 Ports pour petits bateaux	111 762 240	98 693 883	112 131 692	114 501 031	114 501 031	92 301 012	92 301 012
1.10 Délimitation du territoire	3 944 254	1 476 827	1 492 524	1 593 377	1 593 377	1 574 440	802 491
1.11 Programme d'adaptation au changement climatique	—	2 715 681	2 312 023	2 393 994	2 393 994	—	—
Total partiel	495 124 956	475 595 717	461 561 048	456 189 820	456 189 820	402 043 590	401 161 535
Résultat stratégique n° 2 : Des écosystèmes aquatiques durables							
2.1 Conformité et application de la loi	107 321 670	110 733 954	104 672 193	102 911 820	102 911 820	101 469 283	101 469 283
2.2 Protection des pêches	72 118 683	76 874 612	69 100 766	59 284 200	59 284 200	47 392 213	44 813 259
2.3 Espèces en péril	22 438 827	23 272 786	22 382 653	14 616 829	14 616 829	14 616 822	14 616 822
2.4 Services d'intervention environnementale	11 147 469	35 040 603	14 211 277	16 965 722	16 965 722	17 888 332	13 693 692
2.5 Gestion des océans	37 284 599	40 442 966	44 285 590	46 666 258	46 666 258	40 111 319	35 805 656
Total partiel	250 311 248	286 364 921	254 652 479	240 444 830	240 444 830	221 477 968	210 398 711
Résultat stratégique n° 3 : Des eaux sécuritaires et sécurisées							

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	3.1 Services de recherche et sauvetage	38 113 431	36 499 413	30 639 815	30 508 166	30 508 166	30 508 166	30 508 166
	3.2 Services de communications et de trafic maritimes	52 570 352	43 983 435	39 400 851	33 337 572	33 337 572	33 103 972	33 103 972
Dépenses fiscales et évaluations	3.3 Sécurité maritime	6 614 796	7 160 790	9 240 284	8 477 162	8 477 162	8 477 162	8 477 162
	3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte	431 657 999	448 024 899	562 546 511	679 602 143	679 602 143	525 698 488	466 459 421
Section IV : Coordonnées de l'organisation	3.5 État de préparation des actifs terrestres	137 714 376	114 196 788	132 571 794	108 148 093	108 148 093	99 441 211	96 517 641
	3.6 Collège de la garde côtière canadienne	15 886 367	15 364 943	12 928 545	13 063 489	13 063 489	13 063 489	13 063 489
	3.7 Produits et services hydrographiques	30 368 076	30 826 575	28 415 741	27 983 471	27 983 471	27 405 369	27 092 043
Annexe : Définitions	3.8 Prévisions océaniques	17 282 396	19 203 672	8 844 814	8 476 473	8 476 473	8 476 258	8 476 258
	Total partiel	730 207	715 260	824 588	909 596	909 596	746 174	683 698
	Résultat stratégique n° 3	793	514	355	568	568	115	152
	Total partiel Services internes	301 461 246	329 182 034	321 848 922	283 009 130	283 009 130	270 871 881	269 277 947
	Total	1 777 105 244	1 806 403 186	1 862 650 804	1 889 240 348	1 889 240 348	1 640 567 554	1 564 536 345

Nota : En raison de l'arrondissement certains des totaux peuvent ne pas équivaloir à la somme des chiffres indiqués.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Table des matières

[Message de la Ministre](#)

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

[Profil de l'organisation](#)

[Contexte organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

[État des résultats](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses prévues pour 2015-2016 avec le [Cadre pangouvernemental](#)¹ (en dollars)

Résultat stratégique	Programme	Secteur de dépenses	Résultat du gouvernement du Canada	Dépenses prévues 2015-2016
1 - Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères	1.1 Gestion intégrée des pêches	Affaires économiques	Une croissance économique forte	132 058 128
	1.2 Stratégies et gouvernance autochtones	Affaires économiques	Une croissance économique forte	85 549 894
	1.3 Programme d'aquaculture durable	Affaires économiques	Une croissance économique forte	27 854 324
	1.4 Programme de mise en valeur des salmonidés	Affaires économiques	Une croissance économique forte	29 421 364
	1.5 Santé des animaux aquatiques	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	5 503 416
	1.6 Biotechnologie et génomique	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	3 379 708
	1.7 Engagement à l'échelle internationales	Affaires internationales	Un Canada prospère grâce au commerce international	12 105 833
	1.8 Navigation maritime	Affaires économiques	Une croissance économique forte	41 828 751
	1.9 Ports pour petits bateaux	Affaires économiques	Une croissance économique forte	114 501 031
	1.10 Délimitation du territoire	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	1 593 377
	1.11 Programme d'adaptation au changement climatique	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	2 393 994
2 - Des écosystèmes aquatiques durables	2.1 Conformité et application de la loi	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	102 911 820
	2.2 Protection des pêches	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	59 284 200
	2.3 Espèces en péril	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	14 616 829
	2.4 Services d'intervention environnementale	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	16 965 722
	2.5 Gestion des océans	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	46 666 258
3 - Des eaux	3.1 Services de	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire	

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

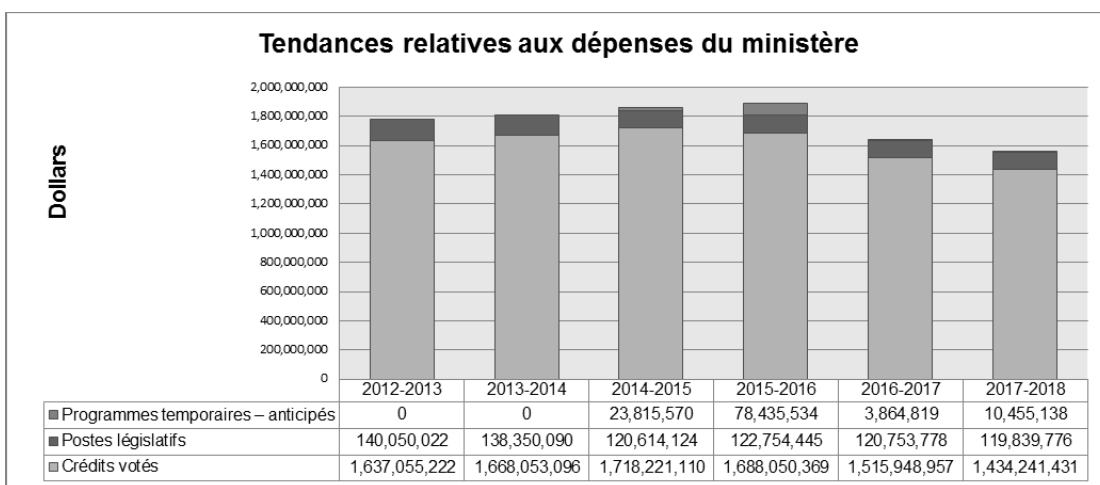
sécuritaires et sécurisées	recherche et sauvetage		et sécurisé	30 508 166
	3.2 Services de communications et de trafic maritimes	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	33 337 572
	3.3 Sécurité maritime	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	8 477 162
	3.4 État de préparation opérationnelle de la flotte	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	679 602 143
	3.5 État de préparation des actifs terrestres	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	108 148 093
	3.6 Collège de la garde côtière canadienne	Affaires sociales	Un Canada sécuritaire et sécurisé	13 063 489
	3.7 Produits et services hydrographiques	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	27 983 471
	3.8 Prévisions océaniques	Affaires économiques	Une économie axée sur l'innovation et le savoir	8 476 473

Total des dépenses prévues par Secteurs de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues
Affaires économiques	720 988 760
Affaires sociales	873 136 624
Affaires internationales	12 105 833
Affaires gouvernementales	—

Pour obtenir plus de renseignements veuillez consulter le [Cadre pangouvernemental](#) du gouvernement de Canada.

Tendances relatives aux dépenses du Ministère



[Autre format](#)

L'écart entre les dépenses prévues des exercices 2014-2015 et 2015-2016 jusqu'en 2017-2018 est principalement attribuable au budget supplémentaire des dépenses, aux reports du budget de fonctionnement et d'immobilisations et aux négociations collectives. Ces éléments ont été intégrés aux dépenses prévues de 2014-2015, mais on ignore leur

valeur pour les exercices de 2015-2016 jusqu'en 2017-2018. La hausse du financement pour l'exercice de 2015-2016 est principalement attribuable à des éléments comme l'approvisionnement de la Garde côtière canadienne en hélicoptères, le Programme de prolongement de vie des navires et de modernisation de mi-durée, la mise en place d'un système de sécurité de calibre mondiale pour les navires-citernes et l'investissement dans des ports pour petits bateaux partout au pays.

La tendance à la baisse au cours des années est également attribuable à l'efficacité des dépenses découlant de la mise en œuvre des budgets de 2012 et de 2013 et à l'élimination graduelle de divers programmes du ministère.

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements au sujet des crédits de Pêches et Océans Canada veuillez consulter le [Budget principal des dépenses de 2015-2016](#)² sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

¹ Cadre pangouvernemental <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>

² *Budget principal des dépenses 2015 2016* <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/esp-pbc/me-bpd-fra.asp>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la
Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

Résultat stratégique n° 1 – Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères

Description

[Profil de
l'organisation](#)

Grâce à ses politiques, ses programmes et ses services, et tout en favorisant l'utilisation durable et efficace des ressources hydriques du Canada, Pêches et Océans Canada contribue à accroître la capacité des secteurs maritimes et des pêches au Canada de tirer des avantages économiques et d'améliorer encore davantage leur compétitivité.

[Contexte
organisationnel](#)

Quels sont les objectifs du ministère?

[Dépenses prévues](#)

Le ministère a pour objectif d'augmenter les avantages économiques associés aux secteurs maritimes, aux pêches, et à l'aquaculture du Canada, ainsi que d'améliorer la compétitivité de ces secteurs, dans les régions actuelles comme dans les régions émergentes telles que le Nord du Canada.

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

Les industries maritimes, notamment les pêches et l'aquaculture, contribuent de façon importante à l'économie du Canada. Ces industries ont contribué à raison de 38 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada en 2011 (année des données les plus récentes) et ont fourni des emplois à plus de 340 000 personnes.

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

Les secteurs de la pêche et des produits de la mer, par exemple la pêche commerciale, l'aquaculture, la transformation des fruits de mer, et la pêche récréative, restent les piliers économiques de diverses économies régionales. Le total des débarquements des pêches commerciales maritimes et d'eau douce ont atteint 2,1 milliard de dollars en 2012, et la production de l'aquaculture a été évaluée à 834 millions de dollars. Les revenus bruts du secteur de la transformation de produits de la mer ont été de 4 milliards de dollars. En 2012, le Canada s'est classé au 7^e rang des pays exportateurs de fruits de mer en termes de valeur totale des exportations, exportant vers plus de 130 pays à travers le monde. En 2010, les pêcheurs ont contribué à diverses économies locales des provinces et des territoires du Canada par des dépenses totales de 8,3 milliards de dollars.

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

Un transport maritime efficace et sécuritaire est essentiel au déplacement rapide des marchandises au Canada. Au Canada, un emploi sur cinq dépend du transport des marchandises, qui s'effectue en grande partie par voie maritime à l'intérieur du territoire canadien, à destination de pays étrangers ou en provenance de l'extérieur. Ces contributions sont particulièrement significatives dans les régions du Pacifique et de l'Atlantique, où elles jouent un rôle important en ce qui concerne le produit intérieur brut provincial et l'emploi.

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

[État des résultats](#)

Actuellement, les pêches commerciales dans l'Arctique canadien visent principalement la

prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Section IV : Coordonnées de l'organisation
Annexe : Définitions

crevette et le flétan noir. Par ailleurs, plus de 300 stocks de poissons et 50 stocks de mammifères marins sont capturés à diverses fins, y compris pour des raisons culturelles par les collectivités autochtones du Nord canadien.

Comment le ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

De concert avec les gouvernements, l'industrie, et les intervenants, Pêches et Océans Canada favorise les possibilités économiques par la gestion de la durabilité des pêches en facilitant le commerce, en établissant des cadres réglementaires stables, en entretenant des infrastructures comme des ports pour petits bateaux, en mettant en place des outils de navigation, et en communiquant avec la population canadienne et le marché. Le ministère cherche également à partager ces possibilités économiques avec les peuples autochtones du Canada.

Grâce à la Garde côtière canadienne, Pêches et Océans Canada assure une navigation et un commerce maritime sécuritaire et efficace en fournissant des services de navigation maritime essentiels comme les brise-glace, les aides à la navigation et la gestion des voies navigables, ainsi qu'en fournissant de l'information sur la sécurité maritime aux navigateurs dans les eaux canadiennes.

Le ministère travaille également à des partenariats bilatéraux et multilatéraux visant à gérer les pêches et l'aquaculture de façon durable et à assurer l'accès des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes aux marchés internationaux. Cela comprend, par exemple, la lutte contre les obstacles au commerce et les obstacles non tarifaires, et l'établissement de règles justes et transparentes sur les marchés internationaux, notamment en exerçant une influence sur les normes et les programmes de certification internationaux qui sont axés sur les marchés.

Pêches et Océans Canada appuie le développement de la pêche commerciale, de la pêche récréative, et de l'aquaculture au Canada. Le ministère établit des cadres réglementaires pour la gestion des industries des pêches et de l'aquaculture canadiennes qui sont fondés sur des recherches économiques et scientifiques probantes. Le ministère élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, et des plans (p. ex., Plans de gestion intégrée des pêches, Plans de conservation et de récolte, Plans de rétablissement des pêches, programmes et mesures de rétablissement, et le programme de mise en valeur des salmonidés) afin d'appuyer le développement économique et la prévisibilité et de garantir la gestion durable des ressources pour assurer une croissance économique à long terme.

En élaborant ses politiques, ses règlements, et ses programmes, le ministère veille à ce que le secteur de l'aquaculture soit réglementé de manière efficiente, prévisible, et coordonnée avec les autres organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. De plus, en ce qui concerne les domaines qu'il dirige, il établit et met en œuvre des plans de gestion. En collaboration avec les provinces et l'industrie, Pêches et Océans Canada fournit un leadership pour l'élaboration de plans d'aquaculture et leur mise en œuvre au Canada afin d'appuyer développement d'une industrie aquacole durable. Le Ministère mène des recherches scientifiques, réalise des évaluations et prodigue des conseils scientifiques à l'appui de la prise de décisions réglementaires. Le ministère communique aussi de façon proactive avec la population canadienne et le marché pour s'assurer de disposer en tout temps de renseignements pertinents, factuels, et opportuns.

Pêches et Océans Canada exploite et entretient un réseau national de ports pour petits bateaux qui répondent aux besoins essentiels et changeants de l'industrie de la pêche commerciale, et appuient les intérêts généraux des collectivités côtières. L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux est essentiel à la prospérité économique du secteur maritime et de l'industrie des pêches au Canada, et contribue à leur utilisation sécuritaire.

Par l'intermédiaire du [Service hydrographique du Canada](#)¹, le Ministère appuie les efforts du Canada visant à définir les limites de notre souveraineté étendue sur le plateau continental dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Obtenir la reconnaissance internationale des frontières canadiennes en haute mer est fondamental à notre prospérité économique à long terme et à l'exercice de notre

souveraineté. Le Service hydrographique du Canada fournit l'expertise en matière de géodésie marine² qui appuie la délimitation des frontières du Canada en haute mer ainsi que certaines exigences nationales relatives à la défense et la surveillance.

Enfin, dans le contexte des droits ancestraux existants et potentiels, le ministère facilite la participation des Autochtones à l'exploitation des possibilités économiques qui découlent des industries des pêches et de l'aquaculture, et ce, en favorisant l'accès, en menant des négociations et en renforçant la capacité au-delà des exigences des pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles.

Le résultat stratégique « Des secteurs maritimes et des pêches économiquement prospères » s'articule autour de onze programmes et de dix sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#):

- [Programme 1.1 : Gestion intégrée des pêches](#)
 - [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
 - [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)
- [Programme 1.2 : Stratégies et gouvernance autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
 - [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
 - [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)
- [Programme 1.3 : Programme d'aquaculture durable](#)
 - [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
 - [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
 - [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)
- [Programme 1.4 : Programme de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
 - [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)
- [Programme 1.5 : Santé des animaux aquatiques](#)
- [Programme 1.6 : Biotechnologie et génomique](#)
- [Programme 1.7 : Engagement à l'échelle internationales](#)
- [Programme 1.8 : Navigation maritime](#)
- [Programme 1.9 : Ports pour petits bateaux](#)
- [Programme 1.10 : Délimitation du territoire](#)
- [Programme 1.11 : Programme d'adaptation au changement climatique](#)

¹ Service hydrographique du Canada, www.charts.gc.ca/index-fra.asp

² Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.1 - Gestion intégrée des pêches[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Programme 1.1 - Gestion intégrée des pêches

Description

Le Programme de gestion intégrée des pêches gère les pêches canadiennes en consultation avec les groupes autochtones, les ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, l'industrie et des intervenants. Ce programme assure la mise en œuvre de programmes et de plans (comme les Plans de gestion intégrée des pêches et les plans de conservation et de récolte, les plans et les programmes de rétablissement, et les plans d'action) en vertu de la [Loi sur les pêches](#)¹, de la [Loi sur les espèces en péril](#)² ainsi que des règlements connexes. Il favorise la durabilité des pêches et assure la répartition des ressources récoltables entre les parties qui en dépendent, soit les pêcheurs commerciaux et sportifs, groupes autochtones, et l'industrie de l'aquaculture axée sur l'ensemencement, sur le naissain³ et sur les géniteurs⁴, et . Le programme repose sur des évaluations scientifiques du poisson, des invertébrés et des mammifères marins, et est soutenu par des politiques sur les pêches.

[Profil de l'organisation](#)[Contexte organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
132 058 128	132 058 128	129 074 085	128 913 782

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
944,2	927,8	930,0

[Résultat stratégique n° 1](#)

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible ⁷	Date de réalisation	
Résultat stratégique n° 2	Les principaux stocks sont gérés dans les limites de conservation établies	Pourcentage des principaux stocks de poisson dont le taux ou le niveau de récolte est égal ou inférieur aux niveaux approuvés (p. ex. taux d'exploitation de référence, quota) ⁵	90 %	31 mars 2016
Résultat stratégique n° 3	L'industrie de la pêche commerciale est économiquement importante	Valeur au débarquement des pêches commerciales ⁶	2,1 milliard \$	31 mars 2016

[Services internes](#)[Section III : Renseignements supplémentaires](#)[État des résultats](#)

La pêche récréative représente une utilisation précieuse des ressources halieutiques sur le plan économique	Valeur de la pêche récréative	8,3 milliards \$	31 mars 2017
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------	------------------	--------------

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Collaborer avec l'industrie de la pêche sur les initiatives qui lui permettent de s'adapter aux conditions changeantes de l'économie et des écosystèmes.
- Effectuer des évaluations des stocks et formuler des avis scientifiques rigoureux à l'appui de la gestion des pêches. Adapter les méthodes d'évaluations scientifiques et les stratégies de gestion des pêches pour tenir compte des conditions environnementales changeantes.
- Élaborer un cadre pour le Programme scientifique des ressources halieutiques afin de s'assurer qu'il respecte mieux les principales priorités ministérielles.

Le programme Gestion intégrée des pêches est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.1.1 : Pêches commerciales](#)
- [Sous-programme 1.1.2 : Pêches récréatives](#)

Sous-programme 1.1.1 - Pêche commerciales

Description

La valeur au débarquement de la pêche commerciale au Canada avoisinait 2,1 milliards de dollars en 2012. En vertu de la [Loi sur les pêches](#) et de la [Loi sur les espèces en péril](#), le programme gère les ressources halieutiques dans l'intérêt de la population canadienne et des parties qui dépendent de la pêche. Le programme regroupe une expertise scientifique sur l'état du poisson, des invertébrés et des mammifères marins, de même que la participation de groupes autochtones, de ministères fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, de l'industrie et d'intervenants pour élaborer et mettre en œuvre les plans de pêche. Un certain nombre d'activités du programme sont effectuées en collaboration avec des partenaires dans le cadre d'ententes de collaboration ou en vertu d'autres mécanismes. Le programme prévoit l'élaboration et la révision de politiques, de procédures et de règlements visant à favoriser un régime de gouvernance des pêches responsable, prévisible, et transparent. Les pêches commerciales sont gérées au moyen de divers mécanismes, comme les permis, les quotas et les mesures visant à limiter le nombre de casiers ainsi que les évasions et les prises accessoires. La liste de vérification des pêches fournit des renseignements pour assurer le suivi de la gestion des pêches conformément aux nouvelles normes en matière de durabilité. Le Programme de certification des captures est conforme aux exigences en matière de certification des captures à l'échelle internationale et facilite l'accès aux marchés dans lesquels il pourrait y avoir des activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
127 851 415	125 217 372	125 057 069

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
913,3	896,0	897,7

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Engagement des intervenants dans les processus décisionnels qui concernent la récolte	Nombre de processus de consultation auxquels les pêcheurs prennent part dans le cadre du Programme de pêches commerciales	100	31 mars 2016

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Politiques et outils du Cadre pour la pêche durable** – Continuer de mettre en œuvre les politiques et les outils du Cadre pour la pêche durable et élaborer de nouveaux instruments de politique relevant du Cadre au besoin.

Sous-programme 1.1.2 - Pêches récréatives

Description

La pêche récréative est une activité importante au Canada à laquelle participent chaque année environ 3,3 millions de pêcheurs adultes, injectant ainsi 8,3 milliards de dollars dans les économies locales du pays. Au Canada, les autorités fédérales, provinciales et territoriales se partagent la gestion des pêches récréatives. Le programme est régi par la [Loi sur les pêches](#) et la [Loi sur les espèces en péril](#), ainsi que par de nombreuses politiques fédérales, provinciales et territoriales. Il met l'accent sur le partenariat, la participation des citoyens et la gérance communautaire, ainsi que sur la promotion de la sensibilisation du public à l'égard de la conservation et de l'utilisation durable des ressources halieutiques. Il joue également un rôle important dans l'élaboration des Plans de gestion intégrée des pêches et veille à ce que les intérêts des pêches récréatives soient pris en considération dans les décisions concernant la répartition des ressources. Le programme gère les [Prix nationaux de la pêche récréative](#)⁷, qui visent à récompenser les réalisations de lauréats ayant contribué de façon importante aux pêches récréatives du Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
4 206 713	3 856 713	3 856 713

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
30,9	31,8	32,3

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les pêcheurs participent à des processus consultatifs afin de promouvoir le partage de responsabilité concernant la gérance de la conservation et de la mise en valeur des ressources	Nombre des processus de consultation auxquels les pêcheurs prennent part en vertu du programme de pêches récréatives	100	31 mars 2016

¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14>

² *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3>

³ Le terme « naissain » désigne une huître ou un mollusque bivalve semblable au stade larvaire.

⁴ Le terme « stock de géniteurs » désigne un groupe d'individus sexuellement matures d'une culture d'élevage qui est tenu isolé aux fins de reproduction.

⁵ Par principaux stocks de poisson, on entend généralement, mais pas uniquement, des stocks de poissons dont la valeur annuelle au débarquement dépasse 1 M\$ ou dont le poids au débarquement dépasse 2 000 tonnes.

⁶ À l'exclusion des pêches commerciales en eau douce, dont la gestion revient surtout aux provinces.

⁷ Prix nationaux de la pêche récréative, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/peches-fisheries/rec/rfa-ppr/awardsprix-fra.htm>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.2 - Stratégies et gouvernance autochtone

Table des matières

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses prévues

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.2 - Stratégies et gouvernance autochtone

Description

Le programme Stratégies et gouvernance autochtones consiste à réaliser des programmes de contribution visant à appuyer la participation des groupes autochtones aux pêches, lorsque la gestion de la pêche est assumée par Pêches et Océans Canada et que des ententes de revendications territoriales n'ont pas été conclues, en particulier pour répondre à trois objectifs : 1) à des fins alimentaires, sociales et rituelles; 2) à des fins de gestion collaborative (établir la capacité nécessaire pour s'investir dans une pêche intégrée); et 3) à des fins de conservation (établir une surveillance, des services de police et des capacités de gestion des espèces en péril). Le programme consiste également à fournir des conseils stratégiques en ce qui concerne la gestion continue des questions liées aux droits des Autochtones, le renouvellement des programmes et des politiques autochtones, les politiques de répartition, les mandats de négociation des traités, les cadres de mise en œuvre des traités, et les consultations et la participation liées aux pêches. Ce programme sert à établir et à maintenir des relations solides et stables avec les groupes autochtones, tout en favorisant des occasions économiques liées à la pêche pour les collectivités autochtones, ce qui contribue à maintenir un régime de gestion des pêches stable, répondant à des règles communes et transparentes pour tous. En plus des paiements de transfert indiqués ci-après, ce programme utilise les paiements de transfert provenant des programmes suivants : Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique, Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique, et mesures reliées aux traités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
85 549 894	85 549 894	55 147 973	55 224 355

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
133,5	126,4	126,4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités autochtones ont la capacité de participer activement à	Pourcentage de groupes autochtones admissibles ayant conclu une entente	98 %	31 mars 2016

prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations
Section IV : Coordonnées de l'organisation
Annexe : Définitions

la gestion des ressources aquatiques et océaniques	sur leur participation à la gestion des pêches		
Les collectivités autochtones ont la capacité de participer activement aux pêches commerciales intégrées	Nombre de collectivités autochtones auxquelles on a délivré des permis et des quotas détenus par la communauté aux fins d'utilisation dans les pêches commerciales intégrées.	135	31 mars 2016

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Continuer à améliorer la stabilité des régimes de gestion des pêches et à entretenir des relations solides avec les groupes autochtones :
 - en faisant progresser les négociations relatives aux traités sur les pêches en Colombie-Britannique et dans le Canada atlantique, lesquelles négociations s'inscrivent dans les mandats de négociations des pêches, et en faisant progresser les négociations des pêches en cours dans les Territoires du Nord-Ouest, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador;
 - en mettant en œuvre les éléments des 24 traités portant sur les pêches qui sont déjà en place et en prenant les dispositions nécessaires pour se préparer en vue de l'entrée en vigueur du traité conclu avec les Premières Nations des Tla'amin et de Yale en Colombie-Britannique en avril 2016;
 - en continuant la mise en œuvre des programmes autochtones, comme la Stratégie relative aux pêches autochtones et le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques; et
 - en procédant au renouvellement de l'Initiative des pêches commerciales intégrées de l'Atlantique et de l'Initiative des pêches commerciales intégrées du Pacifique.

Le programme Stratégies et gouvernance autochtone est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.2.1 : Stratégie relative aux pêches autochtones](#)
- [Sous-programme 1.2.2 : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques](#)
- [Sous-programme 1.2.3 : Stratégies et gouvernance](#)

Sous-programme 1.2.1 - Stratégie relative aux pêches autochtones

Description

Le sous-programme Stratégie relative aux pêches autochtones permet l'établissement de relations avec les groupes autochtones, fournit à Pêches et Océans Canada un mécanisme qui l'aide à respecter ses obligations, et favorise une gestion stable et ordonnée des pêches au profit de tous les Canadiens. Cette [stratégie](#)¹ permet d'encadrer l'accès à la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles, conformément à la décision rendue en 1990 par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Sa Majesté la Reine c. Sparrow*. Par l'intermédiaire des ententes de pêche globales et des ententes de financement de projets (fonds de contribution), qui décrivent les modalités de la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles et qui sont négociées entre Pêches et Océans Canada et les groupes autochtones, d'autres objectifs plus généraux du programme sont atteints, notamment : fournir aux groupes autochtones l'occasion de participer à la gestion de leurs pêches, ce qui contribue à l'autosuffisance économique des collectivités autochtones et jette les bases de l'élaboration de traités et d'ententes d'autonomie gouvernementale. Ce programme utilise le paiement de transfert provenant de la stratégie suivante : Stratégie relative aux pêches autochtones.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

--	--	--

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
53 953 281	27 636 736	27 683 878

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
50,5	50,5	50,5

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les collectivités autochtones ont la capacité de participer à la gestion de leurs propres pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles	Nombre de collectivités autochtones ayant conclu un accord en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones	135	31 mars 2016
	Nombre de collectivités autochtones auxquelles on a délivré un permis communautaire pour la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles	150	31 mars 2016

Sous-programme 1.2.2 - Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques

Description

Le Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques est un programme de contributions visant à aider les groupes autochtones à développer leur capacité à participer plus efficacement aux processus de gestion des ressources aquatiques et des océans auxquels prennent part plusieurs intervenants, à l'échelle d'un bassin versant ou d'un écosystème. Le programme fournit un financement aux groupes autochtones admissibles pour former des organisations de gestion des ressources aquatiques et des océans capables d'engager ou d'embaucher sous contrat du personnel qualifié pour leur permettre de participer efficacement aux processus décisionnels et consultatifs. Parmi les autres objectifs, il y a la promotion de l'établissement de structures de gestion collaborative et l'amélioration de l'échange d'information entre les collectivités autochtones et au sein de ces dernières, ainsi qu'avec Pêches et Océans Canada et d'autres intervenants. Ce programme utilise le paiement de transfert provenant du programme suivant : Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
17 481 401	15 783 090	15 783 090

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
18,8	11,8	11,8

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation

Les groupes autochtones ont la capacité de participer à la gestion des ressources aquatiques et océaniques au niveau d'un bassin hydrographique ou d'un écosystème	Nombre d'organisations autochtones de gestion des ressources aquatiques et océaniques basées sur les bassins hydrographiques et les écosystèmes	30	31 mars 2016
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----	--------------

Sous-programme 1.2.3 - Stratégies et gouvernance

Description

Le sous-programme Stratégies et gouvernance fournit des conseils sur les questions concernant les pêches autochtones, vise à négocier des ententes portant sur la gestion des pêches autochtones et intègre les ententes aux cadres de gestion. Ce sous-programme fournit également des conseils stratégiques sur les questions autochtones et apporte du soutien à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada en ce qui concerne les revendications territoriales et d'autonomie gouvernementale portant notamment sur la répartition des ressources aquatiques, les dispositions relatives à la protection de l'habitat et les océans. Il fournit aussi des conseils sur la mise en application des obligations relatives aux pêches en vertu des traités modernes et assure le suivi de la mise en œuvre des ententes définitives sur les traités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
14 115 212	11 728 148	11 757 387

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
64,2	64,1	64,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les ententes sur les traités signés comportant les dispositions sur les pêches et les océans sont conformes aux politiques et aux objectifs du MPO et servent les intérêts des groupes autochtones	Nombre de négociations de traités avec la Table sur la pêche active	14	31 mars 2016
	Nombre de traités mis en œuvre selon les dispositions sur les pêches et les océans	26	31 mars 2016

¹ Stratégie relative aux pêches autochtones, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/aboriginal-autochtones/afs-srapafra.htm>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.3 - Programme d'aquaculture durable

Table des matières

Message de la
MinistreSection I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisationProfil de
l'organisationContexte
organisationnel

Dépenses prévues

Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernementalTendances relatives
aux dépenses du
MinistèreBudget des
dépenses par crédit
votéSection II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégiqueRésultat stratégique
n° 1Résultat stratégique
n° 2Résultat stratégique
n° 3

Services internes

Section III :
Renseignements
supplémentaires

État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.3 - Programme d'aquaculture durable

Description

L'objectif du Programme d'aquaculture durable est de contribuer à la durabilité d'un secteur de l'aquaculture canadienne sur le plan environnemental, économique et social. Le secteur aquacole du Canada est assujéti à l'un des cadres réglementaires les plus stricts du monde, qui vise à assurer sa durabilité environnementale. Le mandat réglementaire de ce programme est tiré de la [Loi sur les pêches](#)¹, de la [Loi sur le développement de la pêche](#)² et de la [Loi sur les océans](#)³. Le Ministère est l'autorité réglementaire principale en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard. Pêches et Océans Canada est le ministère fédéral responsable de l'aquaculture; il met en œuvre le Programme d'aquaculture durable d'une manière horizontale et intégrée en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, afin de créer des conditions optimales pour une gestion durable du secteur, basée sur des avis scientifiques. Le Ministère s'engage à collaborer avec l'industrie, les provinces et les territoires, les groupes autochtones et les autres intervenants pour assurer le succès et la durabilité à long terme du secteur canadien de l'aquaculture.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
27 854 324	27 854 324	27 854 319	27 854 319

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
178,3	179,3	179,3

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Secteur canadien de l'aquaculture durable sur le plan environnemental, économique et social	Le niveau de production aquacole au Canada qui offre des possibilités économiques et des avantages sociaux aux Canadiens tout en protégeant l'environnement	Une production supérieure à 172 000 tonnes (déclarée pour 2013)	31 mars 2016
	Pourcentage du taux de conformité au règlement	90 %	31 mars 2016

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

d'application de la *Loi sur les pêches* dans le secteur aquacole

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Poursuivre l'amélioration et la modernisation du cadre réglementaire de l'aquaculture pour améliorer la prévisibilité et la transparence de l'industrie aquacole. Cela sera réalisé dans le cadre du Programme d'aquaculture durable, un programme scientifique complet et des rapports publics.

Le programme d'aquaculture durable est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) ::

- [Sous-programme 1.3.1 : Gestion de l'aquaculture](#)
- [Sous-programme 1.3.2 : Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#)
- [Sous-programme 1.3.3 : Programme des sciences de l'aquaculture durable](#)

Sous-programme 1.3.1 - Gestion de l'aquaculture

Description

Ce sous-programme vise à renforcer le régime de gestion de l'aquaculture du Ministère par l'application de divers règlements et politiques et par la présentation de rapports destinés au public, ce qui permet au Ministère d'exercer son mandat réglementaire à l'égard du secteur. Ainsi, des efforts sont déployés pour améliorer les règlements et politiques actuels, et pour en élaborer de nouveaux, qui sont simplifiés et uniformisés dans l'ensemble des appareils fédéraux, provinciaux et territoriaux tout en assurant la protection du milieu aquatique. Ces efforts sont appuyés par des rapports destinés au public portant sur la gestion du secteur ainsi que sur le rendement économique et environnemental de celui-ci. En 2015-2016, ce sous-programme est axé sur : la mise en application du projet de *Règlement sur les activités liées à l'aquaculture* si ce dernier est finalisé; la mise à jour des règlements en vigueur en vertu de la *Loi sur les pêches*; la mise en application du [Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques](#)⁴ renouvelé; la modernisation du [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques](#)⁵; et l'amélioration des rapports sur l'aquaculture destinés au public. Ce sous-programme permet d'assurer la prise en considération des politiques et des programmes ministériels qui ont une incidence sur l'aquaculture (p. ex., la protection des pêches). Il est réalisé conformément aux obligations internationales du Canada et garantit l'exécution des responsabilités réglementaires nationales conformément aux engagements internationaux à l'égard de la gestion durable de l'aquaculture. Le Ministère, en partenariat avec d'autres ministères, soutient les collectivités autochtones qui montrent de l'intérêt pour l'aquaculture et aide ces dernières à élaborer des plans d'affaires durables en matière d'aquaculture et à mettre sur pied des entreprises qui auront des avantages économiques à long terme pour leurs collectivités.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
7 004 747	7 004 747	7 004 747

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
70,7	70,7	70,7

Mesure du rendement

--	--	--	--

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Un régime réglementaire rationnel et transparent appuyé par des cadres de collaboration et des rapports publics	Pourcentage des activités planifiées qui ont été réalisées	90 %	31 mars 2016
Gestion efficace des risques écologiques et génétiques associés au déplacement intentionnel d'organismes aquatiques vivants au moyen de permis délivrés en vertu de l'article 56 du <i>Règlement de pêche</i> (dispositions générales) après le renouvellement du <i>Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques</i>	Nombre de permis d'introductions et de transferts délivrés aux termes de l'article 56 du <i>Règlement de pêche</i> (dispositions générales) après le renouvellement du <i>Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques</i>	Le niveau de référence sera établi en 2015-2016 étant donné que le nouveau Code entrera en vigueur en 2015	31 mars 2016
Les pêcheurs de mollusques bivalves se conforment à la réglementation fédérale	Pourcentage du taux de conformité	97 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Réforme réglementaire de l'aquaculture** – Modifier les règlements actuels de la *Loi sur les pêches* conçus initialement pour les pêches sauvages afin de respecter les besoins réglementaires de l'aquaculture.
- **Projet de cartographie du Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques** – Déployer l'application cartographique qui permettra de produire des cartes indiquant au public, par l'intermédiaire de l'Internet, où l'on peut pêcher des mollusques bivalves en toute sécurité. Évaluer le fonctionnement du système et le mettre à jour au besoin pour s'assurer qu'il répond aux besoins de Pêches et Océans Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Environnement Canada, de même que des partenaires-clients externes.

Sous-programme 1.3.2 - Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique

Description

Ce sous-programme vise à gérer, à administrer et à réglementer de façon efficace l'aquaculture en Colombie-Britannique et à régir les activités de l'industrie aquacole, notamment les activités relatives aux poissons à nageoires, aux mollusques et aux crustacés, ainsi que les activités en eau douce ou sur terre. Le Programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique a été mis en œuvre conformément au [Règlement du Pacifique sur l'aquaculture](#)⁶ établi en vertu de la [Loi sur les pêches](#). Le programme englobe précisément les secteurs de responsabilité suivants : la délivrance de permis aux sites, la délivrance de permis d'introduction et de transfert, les conditions de permis, la gestion de l'environnement et de la santé des poissons, la conformité et application de la loi, les consultations et la participation, et la présentation de rapports destinés au public. Tout compte fait, le programme permet d'assurer la durabilité des activités aquacoles dans la province.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
6 256 475	6 256 475	6 256 475

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
35,0	35,0	35,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Un régime de réglementation efficace et efficient pour l'aquaculture en Colombie-Britannique	Pourcentage de permis d'aquaculture délivrés en Colombie-Britannique sur une base pluriannuelle à la demande des détenteurs de permis (ne s'applique pas au secteur des îles Discovery)	100 %	31 mars 2016
	Examen des demandes de permis d'aquaculture remplies conformément aux normes de service établies	90 %	31 mars 2016
Plan de gestion intégrée de l'aquaculture (PGIA) pour l'aquaculture terrestre et en eau douce	Élaboration du Plan de gestion intégrée de l'aquaculture.	100 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Colombie-Britannique : Droits de permis d'aquaculture** – Modifier le [Règlement du Pacifique sur l'aquaculture](#) pour remplacer les droits précédemment imposés par la Colombie-Britannique selon un barème composé d'un frais fixe qui recouvrera en partie les coûts liés au traitement administratif et à la délivrance de permis ainsi que d'un droit d'accès à la ressource pour l'usage exclusif de la superficie et de la colonne d'eau, de même que l'accès à ces dernières.

Sous-programme 1.3.3 - Programme des sciences de l'aquaculture durable

Description

Le Programme des sciences de l'aquaculture durable consiste à procurer une solide base scientifique pour appuyer la prise de décisions relativement à la réglementation, aux politiques et aux programmes, renforçant ainsi la stabilité et la solidité des décisions liées à l'aquaculture. En outre, grâce aux activités de recherche effectuées en collaboration avec l'industrie aquacole, le Programme des sciences de l'aquaculture durable contribue à l'amélioration de la durabilité de l'industrie, facilite le transfert de technologie et la mobilisation des connaissances, et accroît les capacités scientifiques de l'industrie aquacole canadienne. La recherche à l'appui de la prise de décisions contribue à la transparence et favorise la confiance du public. Les activités clés permettant d'atteindre ces objectifs seront les suivantes : 1) la mise en œuvre d'un cadre scientifique officiel d'évaluation des risques et la prestation d'évaluations scientifiques des risques par les pairs et d'avis connexes sur les principales interactions entre l'aquaculture et l'environnement, y compris la santé des poissons; 2) la réalisation de recherches réglementaires ciblées dans des domaines comme les interactions entre les parasites et les agents pathogènes qui affectent les poissons, les effets cumulatifs, la gestion des écosystèmes et les interactions avec les populations sauvages; 3) la prestation d'avis scientifiques sur l'élaboration de normes nationales, l'élaboration et la mise en place d'indicateurs et d'options par zone afin d'aborder toute considération liée au chevauchement des mesures de gestion; 4) la réalisation de recherches concertées pour améliorer le rendement environnemental et optimiser la santé des poissons d'élevage.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
14 593 102	14 593 096	14 593 096

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
72,6	73,6	73,6

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les responsables de l'élaboration des politiques et les décideurs ont accès à des connaissances scientifiques fiables sur l'aquaculture	Pourcentage des principales questions prioritaires réglées comme convenu à l'avance avec la haute direction	90 %	31 mars 2016

¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14>

² *Loi sur le développement de la pêche*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-21/index.html>

³ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4>

⁴ Code national sur l'introduction et le transfert d'organismes aquatiques, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/enviro/ais-eae/code-fra.htm>

⁵ Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, <http://www.inspection.gc.ca/aliments/poissonnet-produits-de-la-mer/salubrite-des-mollusques/fra/1299826806807/1299826912745>

⁶ *Règlement du Pacifique sur l'aquaculture*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2010-270/page-1.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.4 - Programme de mise en valeur des salmonidés

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.4 - Programme de mise en valeur des salmonidés

Description

Le Programme de mise en valeur des salmonidés appuie l'atteinte des objectifs ministériels de gestion des pêches en produisant du saumon aux fins de récolte, d'évaluation des stocks et de conservation. De plus, le Programme de mise en valeur des salmonidés fait participer activement les communautés, les écoles, les Premières Nations et le grand public à la gérance du saumon par le biais d'activités éducatives et communautaires et des projets de collaboration destinés à restaurer et conserver les précieux habitats du saumon de la Colombie-Britannique et du Yukon. Le Programme représente une composante importante de la pêche du saumon sur le plan économique en valorisant la production de saumon destiné aux pêches commerciales et récréatives du Pacifique. Les efforts d'amélioration visant les principaux stocks déployés dans le cadre du Programme de mise en valeur des salmonidés aident le Canada à remplir ses obligations d'amélioration découlant du Traité Canada-États-Unis sur le saumon du Pacifique et favorisent l'atteinte des objectifs en matière d'accès aux marchés internationaux pour les produits du saumon du Canada. Le Programme de mise en valeur des salmonidés favorise la collaboration entre le [programme de gestion intégrée des pêches](#), le [programme de réglementation de l'aquaculture en Colombie-Britannique](#) et les programmes de [santé des animaux aquatiques](#) et de [biotechnologie et génomique](#). De plus, les divers volets du Programme de mise en valeur des salmonidés sont coordonnés avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)¹ ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux de même que les administrations municipales.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
29 421 364	29 421 364	29 421 346	29 421 346

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
201,1	199,1	199,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
La mise en valeur des populations de saumon favorise la pêche à des fins	Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en	50 %	31 mars 2016

prospectif	sociales, culturelles et économiques	valeur dans les plans de gestion intégrée des pêches où la pêche ou l'évaluation des stocks à des fins sociales, culturelles et économiques constituent l'objectif de mise en valeur		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Le programme de mise en valeur des salmonidés est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 1.4.1 : Opérations de mise en valeur des salmonidés](#)
- [Sous-programme 1.4.2 : Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés](#)

Sous-programme 1.4.1 - Opérations de mise en valeur des salmonidés

Description

Les opérations de mise en valeur des salmonidés produisent de saumon du Pacifique à partir d'installations de mise en valeur et de l'habitat restauré, ainsi que grâce à des projets qui favorisent la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques. Les installations de mise en valeur comprennent les écloséries et les chenaux de frai qui produisent du poisson afin de procurer des occasions de récolte aux Premières nations, ainsi que dans les domaines de la pêche commerciale et sportive, en plus d'appuyer les engagements en matière d'évaluation des stocks pris par le Canada dans le cadre du Traité international sur le saumon du Pacifique. Les opérations de mise en valeur des salmonidés favorise la participation des citoyens dans les activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques ainsi que dans les projets de rétablissement et d'amélioration de l'habitat, auxquels prennent aussi part les partenaires des autres ordres de gouvernement, de l'industrie et des Premières nations. Parmi les projets mis sur pied en collaboration avec des partenaires communautaires, on compte également le soutien à l'élaboration de plans intégrés relatifs aux bassins versants locaux et régionaux, et d'activités d'intendance. Les opérations de mise en valeur des salmonidés facilitent également les projets d'éducation à l'école et de sensibilisation auprès de la population.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
28 459 364	28 459 346	28 459 346

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
201,1	199,1	199,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Un soutien est apporté aux populations de saumons vulnérables	Pourcentage minimum de groupes de production des installations de mise en valeur dans les plans de gestion intégrée des pêches où la conservation et le rétablissement des stocks vulnérables constituent l'objectif de mise en valeur	25 %	31 mars 2016
Les Premières Nations, les	Nombre d'intendants	15 000	31 mars 2016

collectivités locales et les tiers participent à des activités de pêche et d'intendance des bassins hydrographiques à l'échelle locale	communautaires (Premières Nations, bénévoles, étudiants, etc.) qui participent aux activités d'intendance soutenues par les Opérations de mise en valeur des salmonidés.		
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Sous-programme 1.4.2 - Programmes de contribution à la mise en valeur des salmonidés

Description

Les programmes de contribution aux efforts de mise en valeur des salmonidés nous procurent un financement permettant de faciliter la mise en œuvre des projets communautaires sur le saumon et sur l'habitat du poisson. Pêches et Océans Canada a conclu des ententes de contribution prévoyant une collaboration à long terme avec la Fondation du saumon du pacifique et la T. Buck Suzuki Environmental Foundation. La source du financement que Pêches et Océans Canada accorde à ces fondations est compensée par les recettes tirées de la vente de timbres de conservation et des frais supplémentaires de conservation de la pêche commerciale exigés pour les cartes d'enregistrement du pêcheur. Utilisant les contributions de Pêches et Océans Canada comme capitaux de départ, la Fondation du saumon du pacifique finance des projets communautaires d'envergure sur le saumon et sur l'habitat du poisson afin de conserver, de rétablir et de mettre en valeur le saumon du Pacifique en partenariat avec les communautés, les autres gouvernements, les représentants des Premières nations et les organismes sans but lucratif. La T. Buck Suzuki Environmental Foundation entreprend directement des projets pour les communautés de pêcheurs afin de protéger et conserver le poisson et son habitat. Ce programme a recourt au financement de paiement de transfert suivant : Contribution à la Fondation du saumon du pacifique.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
962 000	962 000	962 000

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
—	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les Premières Nations, les collectivités locales et les organisations ont des ressources pour participer à des activités qui soutiennent le saumon du Pacifique	Pourcentage minimum des fonds reçus dans l'année précédente par Pêches et Océans Canada grâce au timbre de conservation du saumon et des frais supplémentaires exigés pour les cartes d'enregistrement de pêcheur qui sont affectés comme paiements de contribution à la Fondation du saumon du Pacifique et à la T Buck Suzuki Fondation pour soutenir le saumon	90 %	31 mars 2016

¹ Agence canadienne d'inspection des aliments, <http://www.inspection.gc.ca/fra/1297964599443/1297965645317>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.5 - Santé des animaux aquatiques

Table des matières

[Message de la Ministre](#)

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

[Profil de l'organisation](#)

[Contexte organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

[État des résultats](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.5 - Santé des animaux aquatiques

Description

En collaboration avec l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)¹, le Ministère assure la prestation du [Programme national sur la santé des animaux aquatiques](#)². L'objectif de ce programme est de prévenir l'introduction et la propagation de maladies infectieuses graves d'importance nationale et internationale, et ce, à la fois chez les animaux aquatiques sauvages et d'élevage. Cette mesure de prévention est essentielle pour protéger la santé des ressources aquatiques du Canada ainsi que le marché intérieur et le marché d'exportation en ce qui concerne les poissons et fruits de mer. Du même coup, le Programme national sur la santé des animaux aquatiques augmente la stabilité économique et le potentiel de croissance des industries et des régions qui dépendent de ces ressources. Le Ministère fournit des avis scientifiques, mène des essais diagnostiques et fait de la recherche; ces travaux servent de fondement à la certification de santé des animaux aquatiques et appuient l'exercice des responsabilités fédérales en vertu de la [Loi sur la santé des animaux](#)³ et de la [Loi sur les pêches](#)⁴. Le programme favorise également la réalisation d'autres programmes de Pêches et Océans Canada, comme le Programme de mise en valeur des salmonidés, le Programme de biotechnologie et de génomique, ainsi que le Programme des sciences d'aquaculture durable.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
5 503 416	5 503 416	5 503 416	5 503 416

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
52,6	53,5	55,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les décideurs ont accès aux résultats des tests diagnostiques pour la réglementation de la santé des animaux aquatiques	Pourcentage de tests effectués sur des échantillons de poissons soumis aux laboratoires du Système de laboratoire national pour la santé des	100 %	31 mars 2016

prospectif		animaux aquatiques de Pêches et Océans Canada dans le délai convenu		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations	Les décideurs ont accès aux avis et aux connaissances scientifiques pour appuyer la réglementation sur la santé des animaux aquatiques	Pourcentage des jalons des projets de recherche achevés comme prévu	90 %	31 mars 2016

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

¹ Agence canadienne d'inspection des aliments, <http://www.inspection.gc.ca/fra/1297964599443/1297965645317>

² Programme national sur la santé des animaux aquatiques, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/aah-saa/nationalaquatic-animal-health-program-fra.html>

³ *Loi sur la santé des animaux*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/H-3.3/>

⁴ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14>

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.6 - Biotechnologie et génomique

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.6 - Biotechnologie et génomique

Description

Le Ministère doit veiller à ce que ses employés acquièrent les connaissances nécessaires aux fins de la réglementation et de l'évaluation des risques des produits du poisson dérivés des innovations apportées dans les domaines de la biotechnologie et de la génomique. La biotechnologie et la génomique peuvent fournir des techniques de pointe et des stratégies en vue d'assurer le développement durable des ressources aquatiques. Le fait que le Ministère utilise ces outils permet au Canada d'accroître sa capacité de protéger les espèces en péril, de gérer l'ouverture et la fermeture des pêches, de poursuivre les braconniers, d'améliorer les pratiques aquacoles, de limiter les éclosions de maladies et d'assainir les sites contaminés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
3 379 708	3 379 708	3 377 451	3 332 451

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
21,4	21,4	21,4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation	
Résultat stratégique n° 1	Les décideurs de Pêches et Océans Canada et d'Environnement Canada ont accès à des avis et des connaissances en matière de biotechnologie pour la réglementation des produits du poisson issus de la biotechnologie	100 %	31 mars 2016	
Résultat stratégique n° 2				
Résultat stratégique n° 3				
Services internes	Les décideurs de Pêches et Océans Canada ont accès à des connaissances et à des avis en matière de génomique pour la gestion des pêches et des océans	Pourcentage de projets de l'Initiative de recherche-développement en génomique qui ont fourni des avis et des connaissances en matière	100 % dans les trois ans suivant l'achèvement d'un projet	31 mars 2016

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

de génomique aux
décideurs

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.7 - Engagement à l'échelle internationale

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.7 - Engagement à l'échelle internationale

Description

Grâce à des engagements multilatéraux et bilatéraux, ce programme assure aux Canadiens l'accès à des ressources halieutiques gérées à l'échelle internationale, favorise la gestion durable des pêches au niveau régional et la santé des écosystèmes marins sur le plan mondial, et contribue à instaurer une forme de commerce international stable pour le poisson et les produits de la mer canadiens. Pour ce faire, on fait appel à une approche coordonnée qui reflète les priorités internationales du gouvernement du Canada ainsi que l'expertise scientifique et les pratiques de gestion exemplaires du Ministère. Pour la réalisation des buts du programme, on compte également sur l'établissement de relations solides, d'objectifs communs et de stratégies coordonnées avec des partenaires internationaux. Les Canadiens sont nombreux à profiter des stocks de poisson gérés à l'échelle internationale, et le secteur canadien des produits de la mer dépend beaucoup du commerce international. Comme le territoire canadien est bordé par trois océans, des relations et une collaboration efficaces avec les partenaires internationaux, régionaux et nationaux sont essentielles pour relever les défis dans les domaines des pêches et des écosystèmes, ainsi que pour promouvoir la mise en application des normes, des ententes et des décisions de gestion à l'échelle internationale.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
12 105 833	12 105 833	12 105 833	12 105 833

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
46,3	46,2	46,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les décisions et les accords internationaux en matière de gestion des pêches reflètent les positions et les intérêts du Canada	Pourcentage d'attributions/quotas canadiens de stocks de poisson de haute mer qui sont établis par les avis scientifiques et qui sont régis par des organisations	100 %	31 mars 2016

prospectif		régionales de gestion des pêches , dont le Canada est membre		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Section IV : Coordonnées de l'organisation	Influence exercée par Pêches et Océans Canada dans le cadre des accords de libre-échange pertinents qui favorisent l'accès aux marchés internationaux des produits canadiens du poisson et de la mer	Pourcentage des négociations commerciales en cours ou des nouveaux accords de libre-échange qui intègrent les opinions émises par Pêches et Océans Canada et le texte proposé par ce dernier	100 %	31 mars 2016
Annexe : Définitions	Régimes internationaux de gouvernance qui permettent de garantir la gestion durable des ressources et la santé des écosystèmes marins et reflètent les intérêts canadiens	Discussion avec le Groenland au sujet de la gestion conjointe de la crevette nordique et discussion avec les cinq États côtiers de l'océan Arctique sur les pêches en haute mer dans le centre de l'océan Arctique	100 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Continuer à faire progresser les objectifs du Canada en ce qui a trait aux efforts internationaux déployés pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et améliorer la gestion générale des pêches au moyen de processus efficaces de prise de décisions et de données scientifiques rigoureuses, conformément aux pratiques exemplaires canadiennes.
- Favoriser et sécuriser l'accès du Canada aux marchés de l'exportation pour les poissons sauvages et les produits aquacoles à l'aide de négociations d'ententes commerciales bilatérales ou multilatérales (p. ex., Négociations de libre-échange du Partenariat transpacifique) et par l'intermédiaire de l'Accord économique et commercial global et de l'Accord de libre-échange Canada-Corée.
- Soutenir l'industrie canadienne du phoque en favorisant l'accès au marché, en contrant la campagne de désinformation sur les produits canadiens du phoque et en collaborant avec les intervenants afin d'établir de nouveaux marchés pour les produits du phoque.
- Établir des priorités concernant l'Arctique à l'appui de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada :
 - Veiller à ce que le Conseil de l'Arctique et ses comités continuent de faire progresser la dimension internationale de la Stratégie pour le Nord.

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Soutien des objectifs canadiens des pêches internationales** – Faire avancer les objectifs canadiens des pêches internationales par l'intermédiaire d'organisations régionales de gestion multilatérale des pêches ainsi que de commissions et d'entente bilatérales sur les pêches.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.8 - Navigation maritime

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.8 - Navigation maritime

Description

Le programme de navigation maritime de la Garde côtière canadienne offre aux secteurs du transport maritime commercial national et international, aux pêcheurs et aux utilisateurs d'embarcations de plaisance des renseignements et des services qui facilitent le déplacement économique et efficace du commerce maritime. Les services du programme consiste à fournir de l'information relative aux relevés et aux prévisions sur certains chenaux commerciaux afin de déterminer la profondeur d'eau disponible, les restrictions ou dangers pour la navigation; à procurer des services de dragage; des structures maritimes pour l'entretien de voies navigables dans certains chenaux de navigation; des aides à la navigation, par exemple des aides maritimes à courte portée, comme les bouées, des aides à la navigation fixes, le système mondial de localisation différentiel, ainsi que de l'information à l'intention des navigateurs; de l'aide aux navires emprisonnés dans la glace; l'entretien de passage dans des eaux couvertes de glace; le déglacement des ports commerciaux et de pêche; fournir des conseils sur la navigation dans les glaces et des renseignements sur les glaces, et un service d'escorte aux navires pour traverser les eaux couvertes de glace; et de surveiller et briser les embâcles afin de prévenir les inondations sur le fleuve Saint-Laurent. Les services du programme contribuent au développement de l'Arctique en transportant des marchandises et des biens aux communautés du Nord et en maintenant une présence canadienne maritime visible dans le Nord. Le programme est offert en coordination avec les programmes de la Garde côtière sur l'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#)¹ et sur l'[état de préparation des biens à terre](#), du [Service hydrographique du Canada](#)¹, [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#)² et d'[Environnement Canada](#)³. Le fondement juridique de ce programme relève de la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁴, la [Loi sur les océans](#)⁵ et la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
41 828 751	41 828 751	45 683 715	45 702 530

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
243,0	254,0	254,0

Mesure du rendement

--	--	--	--

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Contribuer au transport maritime canadien sécuritaire et efficace	La moyenne quinquennale du tonnage annuel intérieur et international total traité	Maintenir ou améliorer la moyenne quinquennale de 453 100 000 (la période de cinq ans la plus récente - 2008-2012)	31 mars 2016

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Soutenir l'engagement pris dans le Discours du Trône pour ce qui est de donner suite aux conseils du Comité d'experts sur la sécurité des navires-citernes afin de créer un système de sécurité de classe mondiale pour ceux-ci, au moyen des initiatives suivantes :
 - améliorer le système de navigation maritime du Canada, y compris son infrastructure connexe, en tirant profit de la mise en œuvre du concept de navigation électronique dans les eaux canadiennes qui fournit aux navigateurs et aux autorités côtières des renseignements officiels en temps opportun pour appuyer la prise de décisions et repérer de façon proactive les situations comportant des risques élevés; et
 - améliorer le système d'aides à la navigation à Kitimat, en Colombie-Britannique, pour répondre efficacement aux exigences des utilisateurs.
- Établir des priorités concernant l'Arctique à l'appui de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada :
 - en faisant progresser les éléments clés de la stratégie de transport maritime dans l'Arctique, en confirmant l'Initiative de corridors de transport maritime dans le Nord – une approche visant à désigner des corridors efficaces et sécuritaires pour faciliter la croissance durable et améliorer la sécurité maritime –, et en utilisant des conseils scientifiques et la technologie pour orienter la mise en œuvre.

¹ Service hydrographique du Canada, <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp>

² Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>

³ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

⁴ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

⁵ *Loi de 1996 sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/acts/O-2.4/>

⁶ *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/acts/C-10.15>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.9 - Ports pour petits bateaux

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.9 - Ports pour petits bateaux

Description

En vertu de la [Loi sur les ports de pêche et de plaisance](#)¹ et de son règlement connexe, le programme des Ports pour petits bateaux exploite et entretient un réseau national de ports qui répondent aux besoins essentiels et changeants de l'industrie de la pêche commerciale, et appuient les intérêts généraux des collectivités côtières.

L'investissement dans l'infrastructure des ports pour petits bateaux assure la prospérité économique du secteur maritime et de l'industrie des pêches au Canada, et contribue à la sécurité publique. Le programme des Ports pour petits bateaux utilise ses ressources pour maintenir en bon état les ports essentiels à l'industrie de la pêche commerciale. Le programme est réalisé en collaboration avec les [administrations portuaires](#)², des organisations locales à but non lucratif qui représentent les intérêts des pêcheurs commerciaux et de la collectivité en général et qui gèrent les ports en fonction des accords de location conclus avec Pêches et Océans Canada. Conformément au mandat du programme concernant l'apport de soutien à l'industrie de la pêche commerciale, la propriété des ports de pêche à faible activité et des ports de plaisance est transférée à des tierces parties par dessaisissement. Le programme des Ports pour petits bateaux est financé par des crédits annuels incluant deux programmes de paiements de transfert, soit le Programme de subvention par catégorie de ports pour petits bateaux et le Programme de contribution par catégorie des ports pour petits bateaux.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
114 501 031	114 501 031	92 301 012	92 301 012

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
160,0	160,0	160,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Réseau de ports sécuritaires et accessibles qui contribuent à l'industrie de la pêche commerciale	Pourcentage des installations des ports de pêche essentiels en bonne condition ou mieux	80 %	31 mars 2016

prospectif	Les activités de Ports pour petits bateaux procurent des avantages économiques	Produit intérieur brut généré par les activités de Ports pour petits bateaux	80,0 M\$ (point de référence des services votés pour 2011-2012)	31 mars 2016
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations	Les administrations portuaires exploitent et gèrent les ports de pêche essentiels	Pourcentage des installations des ports de pêche essentiels en bonne condition ou mieux	> 90 %	31 mars 2016

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Soutenir les pêches commerciales en apportant des améliorations au cours de 2015-2016 aux ports pour petits bateaux du Canada (année deux de deux de Plan d'action économique 2014).

¹ Loi sur les ports de pêche et de plaisance, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-24/index.html>

² Administrations portuaires, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/sch-ppb/abouttha-aproposap-fra.htm>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.10 - Délimitation du territoire

Table des matières

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses prévues

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.10 - Délimitation du territoire

Description

La définition et la description des frontières maritimes du Canada se fondent sur des données hydrographiques et une expertise en géodésie¹ marine. Le Service hydrographique du Canada et les Services océanographiques de Pêches et Océans Canada fournissent des données hydrographiques et nautiques ainsi qu'une expertise en géodésie marine. Les experts techniques du programme définissent la position géographique de toutes les limites et les frontières maritimes des eaux territoriales du Canada et fournissent la preuve de nature géodésique nécessaire à la résolution de différends frontaliers (p. ex., la mer de Beaufort et l'île Hans) et de poursuites résultant de la violation du droit maritime international (p. ex., la pêche étrangère), ainsi que d'autres infractions dans les eaux canadiennes. En faisant reconnaître ces limites et ces frontières à l'échelle internationale, le Canada réussit à affirmer son droit de souveraineté sur les ressources et à assurer la sécurité de ses frontières maritimes. Le Canada a ratifié la Convention des [Nations Unies](#)² sur le droit de la mer, et en 2013, il a présenté à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies (la Commission) des preuves que des limites extérieures du plateau continental du Canada ont été fixées au-delà de la zone économique exclusive actuelle de 200 milles. Cette présentation partielle portait sur le plateau continental étendu de l'Atlantique. Le Canada a également soumis un rapport préliminaire indiquant qu'une demande sur l'Arctique sera présentée lorsque de plus amples données auront été recueillies. Le Ministère collabore étroitement avec [Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada](#)³ et [Ressources naturelles Canada](#)⁴ afin de préparer la deuxième demande, qui vise à présenter et défendre les preuves que le Canada a soumises à la Commission.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 593 377	1 593 377	1 574 440	802 491

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
12,1	12,1	12,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation

prospectif	Les limites et frontières maritimes du Canada sont définies selon les normes internationales; cette information est soutenue par des experts en géodésie et rendue accessible pour conseiller les décideurs et les organismes de réglementation	Pourcentage du total des données essentielles acquises et analysées en vue de la demande du Canada concernant l'Arctique à la Commission des limites du plateau continental des Nations Unies. Il s'agit d'un projet de trois ans.	50 %	31 mars 2016
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires		Pourcentage des conseils, des rapports d'experts, des rapports probants et des témoignages acceptés pour la définition ou la défense de la description géographique des limites et des frontières maritimes du Canada	100 %	31 mars 2016
Dépenses fiscales et évaluations				
Section IV : Coordonnées de l'organisation				
Annexe : Définitions				

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- Appuyer la soumission du gouvernement du Canada relative à l'Arctique en vertu de l'article 76 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer :
 - en fournissant un soutien et une expertise de la marine dans les domaines de la géodésie et de l'hydrographie pour la soumission du Canada relative à l'Arctique en vertu de l'article 76 de la Convention des Nations Unies; et
 - en continuant de fournir une expertise marine dans le domaine de la géodésie et des témoignages d'experts à tous les ordres de gouvernement pour la définition et la désignation des frontières et des limites maritimes du Canada.



¹ Le terme « géodésie » se rapporte à la mesure et à la représentation de la Terre.

² Nations Unies, <http://www.un.org/fr/>

³ Ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada, <http://www.international.gc.ca/international/index.aspx?lang=fra&view=d>

⁴ Ressources naturelles Canada, <http://www.rncan.gc.ca/accueil>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 1.11 - Programme d'adaptation au changement climatique

Table des matières

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses prévues

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 1.11 - Programme d'adaptation au changement climatique

Description

Pêches et Océans Canada contribue à la croissance et à la durabilité de nombreux secteurs maritimes, et la valeur de ses actifs liés aux infrastructures représente des milliards de dollars. Le Ministère doit pouvoir modifier ses décisions et ses activités en fonction des effets des changements climatiques. Le Programme des services d'adaptation aux changements climatiques permet d'évaluer le risque, d'acquérir des connaissances scientifiques et d'élaborer des outils d'adaptation, ce qui facilite l'intégration de considérations liées aux changements climatiques et de stratégies de gestion adaptative au processus décisionnel du Ministère. Qu'il s'agisse de la gestion des ressources halieutiques, des ports pour petits bateaux ou de la navigation maritime, le processus décisionnel doit tenir compte des changements climatiques pour garantir que le Canada continue à tirer des avantages sociaux et économiques de ses océans et ses eaux continentales. Ce programme n'est qu'un élément d'un programme horizontal¹ beaucoup plus vaste qui comprend neuf ministères fédéraux, y compris [Environnement Canada](#)², [Ressources naturelles Canada](#)³, et l'[Agence de la santé publique du Canada](#)⁴.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
2 393 994	2 393 994	—	—

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
8,9	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Pêches et Océans Canada possède les connaissances et les outils nécessaires pour répondre aux répercussions et aux possibilités qui sont liées aux changements climatiques	Nombre global de mesures d'adaptation entreprises par Pêches et Océans Canada qui démontrent qu'on a tenu compte des possibilités et des répercussions liées aux changements climatiques	> 7 (résultat pour 2012-13 utilisé comme point de comparaison)	31 mars 2016

prospectif	sur les océans et les voies navigables intérieures		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires	Pourcentage de programmes d'activités pertinents d'Architecture d'alignement des programmes de Pêches et Océans Canada pour lesquels on a mis au point des mesures d'adaptation à l'usage des gestionnaires de programme de Pêches et Océans Canada, en tenant compte des possibilités et des répercussions liées aux changements climatiques	100 %	31 mars 2016
Dépenses fiscales et évaluations			
Section IV : Coordonnées de l'organisation			
Annexe : Définitions			

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Réaliser des projets dans le cadre du Programme des services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique et en communiquer les résultats aux intervenants.

¹ Pour obtenir plus de renseignements sur l'engagement continu du Canada en matière d'adaptation aux changements climatiques, veuillez consulter le site web d'[Environnement Canada](#). Pour en savoir plus sur les contributions de Pêches et Océans Canada au chapitre de l'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, visitez le site web des [Services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique](#)⁵.

² Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

³ Ressources naturelles Canada, <http://www.rncan.gc.ca/accueil>

⁴ Agence de la santé publique du Canada, <http://www.phac-aspc.gc.ca/index-fra.php>

⁵ Services d'adaptation aux changements climatiques en milieu aquatique, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/science/oceanography-oceanographie/accasp/index-fra.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

Table des matières

[Message de la Ministre](#)

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

[Profil de l'organisation](#)

[Contexte organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

[État des résultats](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 2 – Des écosystèmes aquatiques durables

Description

Les programmes et politiques de Pêches et Océans Canada contribuent à la conservation, à la protection, et à la durabilité des écosystèmes aquatiques du Canada grâce à la gestion des risques qui touchent les espèces, les océans, et les pêches.

Quels sont les objectifs du ministère?

L'un des principaux objectifs de Pêches et Océans Canada consiste à protéger les écosystèmes aquatiques sains et productifs du Canada qui fournissent des ressources durables à la population canadienne.

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

Le Canada est riche en ressources naturelles aquatiques qui contribuent au bien-être social, environnemental, et économique des Canadiens. En maintenant des écosystèmes productifs, Pêches et Océans Canada continue d'appuyer les pêches commerciales, récréatives, et autochtones, et autres activités aquatiques connexes, ce qui contribue au maintien de la prospérité économique des générations actuelles et à venir.

Comment le ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

Pêches et Océans Canada réalise ces objectifs en établissant des cadres, des règlements, et des politiques pour assurer l'intendance partagée des systèmes d'eau douce et la gestion des trois océans du Canada. En collaboration avec les gouvernements, les intervenants, la communauté internationale et les groupes autochtones, le Ministère protège des zones d'importance écologique et biologique qu'il a désignées aires marines protégées, et a adopté une approche intégrée en matière de gestion de l'espace océanique et des activités océanographiques.

Le ministère collabore avec ses partenaires pour surveiller la situation des espèces aquatiques en péril en vue d'empêcher d'autres déclin de leurs populations et pour fixer des objectifs de conservation et de rétablissement en fonction des meilleures données scientifiques disponibles.

En collaboration avec les provinces, les territoires, et d'autres partenaires, Pêches et Océans Canada s'efforce d'empêcher les espèces aquatiques envahissantes de pénétrer les voies navigables canadiennes, où elles sont susceptibles de nuire aux écosystèmes naturels des lacs, des rivières, et des océans, en plus de constituer une menace importante pour l'industrie des pêches.

Pêches et Océans Canada entreprend des recherches, participe à des évaluations environnementales, et effectue des examens réglementaires dans le cadre de grands

prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations

Section IV : Coordonnées de l'organisation

Annexe : Définitions

projets d'exploitation des ressources, comme les mines et les barrages hydroélectriques. Le ministère offre des conseils afin d'aider les promoteurs à se conformer aux lois et aux règlements en vigueur dont l'objectif est d'éviter des dommages sérieux aux pêches commerciales, récréatives, et autochtones ainsi que de respecter les exigences en matière de pêches à des fins alimentaires, sociales, et rituelles. Une approche de collaboration rationalisée et axée sur la science permet d'obtenir une réaction opportune et prévisible du gouvernement fédéral.

Pêches et Océans Canada effectue des recherches afin de mieux comprendre les moyens de prévenir, d'atténuer, ou d'adapter une vaste gamme d'incidences sur les écosystèmes aquatiques du Canada, comme les répercussions des changements climatiques. Ces recherches permettent d'orienter la planification d'activités, comme le transport maritime, le développement énergétique, et les projets d'exploitation minière dans le Nord canadien.

Les agents des pêches surveillent et imposent la conformité aux lois et aux règlements fédéraux mis en place dans le but de protéger les écosystèmes aquatiques canadiens et les pêches qui en dépendent. La Garde côtière intervient quant à elle lorsque des incidents de pollution marine sont signalés dans les eaux canadiennes. Pêches et Océans Canada déploie tous les efforts possibles afin de réduire au minimum les répercussions négatives des incidents de pollution marine sur les écosystèmes du Canada et veille à ce que les mesures qui s'imposent soient prises.

Les mesures et les décisions du ministère sont fondées non seulement sur des données, des recherches, et des analyses scientifiques fiables, mais également sur divers intérêts exprimés par des citoyens et des intervenants canadiens provenant d'horizons variés, dans le but de générer des avantages à long terme pour la population canadienne.

Le résultat stratégique « Des écosystèmes aquatiques durables » s'articule autour de cinq programmes et de six sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 2.1 : Conformité et application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.1 : Service national de renseignements sur les pêches](#)
 - [Sous-programme 2.1.2 : Les opérations de contrôle d'application de la loi](#)
 - [Sous-programme 2.1.3 : État de préparation du programme et des opérations](#)
- [Programme 2.2 : Protection des pêches](#)
 - [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes directrices](#)
 - [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
 - [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)
- [Programme 2.3 : Espèces en péril](#)
- [Programme 2.4 : Services d'intervention environnementale](#)
- [Programme 2.5 : Gestion des océans](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.1 - Conformité et application de la loi

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.1 - Conformité et application de la loi

Description

Le programme Conformité et application de la loi assure la conservation et l'utilisation durable des ressources aquatiques du Canada ainsi que la protection des espèces en péril, de l'habitat du poisson et des océans. Ce programme repose sur une approche de gestion et d'application des règlements, et utilise un certain nombre d'outils pour atteindre ses objectifs, ce qui inclut la promotion de la conformité aux lois, aux règlements et aux mesures de gestion grâce à l'éducation et à une intendance partagée, la réalisation d'activités de suivi, de contrôle et de surveillance, et la gestion des cas majeurs et des enquêtes spéciales. Les sous-programmes Service national de renseignements sur les pêches et Préparation au programme et des opérations appuient la réalisation des opérations de contrôle d'application de la loi. En outre, ce programme fonctionne en étroite collaboration avec le Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, la [Gendarmerie royale du Canada](#)¹ et divers partenaires nationaux et internationaux, dont l'industrie, pour garantir des pêches paisibles et ordonnées. Il apporte également une contribution importante, avec la Garde côtière canadienne, à la protection de la souveraineté canadienne et aide le [ministère de la Défense nationale](#)² à cerner les menaces possibles à la sécurité maritime. Il joue aussi un rôle de premier plan avec le Secteur de la gestion des écosystèmes et des pêches, [Environnement Canada](#)³ et l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#)⁴ dans le [Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques](#)⁵ afin d'assurer la protection du public contre la consommation de produits de la mer contaminés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
102 911 820	102 911 820	101 469 283	101 469 283

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
766,0	760,8	760,8

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les particuliers et les organisations, canadiens et	Pourcentage du taux de conformité de divers	> 95 %	31 mars 2016

prospectif	étrangers, agissent en conformité avec les lois, les règlements et les autres cadres de gestion régissant les voies navigables, les pêches, les océans et l'habitat au Canada	secteurs de la communauté réglementée (p. ex., aquaculture, pêches commerciales, pêches récréatives, projets de développement ayant une incidence sur l'habitat du poisson, etc.)	
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires			
Dépenses fiscales et évaluations			

Section IV :
Coordonnées de l'organisation
Annexe :
Définitions

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Continuer à faire progresser les objectifs du Canada en ce qui a trait aux efforts internationaux déployés pour combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et améliorer la gestion générale des pêches au moyen de processus efficaces de prise de décisions et de données scientifiques rigoureuses, conformément aux pratiques exemplaires canadiennes.

Le programme Conformité et application de la loi est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 2.1.1 : Service national de renseignements sur les pêches](#)
- [Sous-programme 2.1.2 : Les opérations de contrôle d'application de la loi](#)
- [Sous-programme 2.1.3 : État de préparation du programme et des opérations](#)

Sous-programme 2.1.1 - Service national de renseignements sur les pêches

Description

Le Service national de renseignements sur les pêches recueille et analyse les renseignements de toutes sources et produit des rapports de renseignements pour faciliter la prise de décisions judicieuses et éclairées. Ce programme fournit des conseils aux décideurs sur les aspects de l'environnement opérationnel. À mesure que le programme Conformité et application de la loi évoluera vers un organisme axé sur le renseignement, la collecte de renseignements exacts et la capacité à fixer les priorités et à élaborer des plans d'action aideront à contrôler, à réduire et à atténuer les menaces et les risques. L'établissement d'un modèle de renseignement à titre de pratique opérationnelle essentielle au sein du programme Conformité et application de la loi permettra d'affecter stratégiquement les ressources aux domaines comportant les risques les plus élevés et d'assurer ainsi l'efficacité maximale du programme plutôt que d'affecter les ressources aux interventions en cas d'urgence.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
1 997 909	1 997 909	1 997 909

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
70,1	70,1	70,1

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des progrès sont réalisés à l'égard de la mise en œuvre du Service national du renseignement sur les pêches, qui fournit des	Pourcentage d'évaluations des risques et de menaces fondées sur des renseignements qui sont diffusées aux agents	Objectif à établir à l'aide des données de 2015-2016	mars 2018

renseignements aux décideurs pour les aider à établir les priorités en matière de conformité et d'application de la loi. L'évaluation des risques et des menaces effectuée par le Service national du renseignement sur les pêches permet à la Direction de la conservation et de la protection de contribuer davantage à la sûreté maritime et aide à détecter le crime organisé, la fraude et la collusion dans l'industrie de la pêche (en eaux intérieures ou internationales) et d'autres formes de non-conformité, et à lutter contre ceux-ci	d'application de la loi aux fins d'attribution des tâches stratégiques ou tactiques et de coordination		
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

Sous-programme 2.1.2 - Les opérations de contrôle d'application de la loi

Description

Les opérations de contrôle d'application de la loi comprennent divers outils de conformité et d'application de la loi servant à détecter et à prévenir les activités illégales. L'éducation et l'intendance partagée font la promotion de la conformité par l'éducation, les campagnes promotionnelles et la mobilisation des partenaires et des intervenants. Les activités éducatives accroissent la sensibilisation et améliorent la compréhension, ce qui permet ainsi au public d'être plus informé et encourage les utilisateurs de ressources à se conformer aux exigences réglementaires. Les activités de surveillance et de vérification des pêches fournissent une fonction de surveillance pour déterminer la conformité des participants à la loi, aux règlements et aux mesures de gestion. Dans le cadre du programme, on a recours à la surveillance sur la terre, sur l'eau et dans les airs, ainsi qu'à la technologie moderne, comme les systèmes de surveillance des navires, la surveillance vidéo et la surveillance par satellite pour détecter les activités illégales. Les cas majeurs et les enquêtes spéciales mettent l'accent sur la résolution des problèmes de conformité complexes à haut risque qui représentent une menace importante pour la durabilité des ressources aquatiques du Canada et qui ne peuvent être résolus par l'éducation, la surveillance régulière et les activités de surveillance et de contrôle. Des techniques d'enquête spéciales, notamment les opérations secrètes, la surveillance technique et les technologies d'investigation numérique, sont utilisées pour contrecarrer les activités de pêche illégales. Ce programme est appuyé par des services tiers (programmes de gardiens, d'observateurs en mer et de vérification à quai) de même que des partenariats et des opérations conjointes avec la police et d'autres organismes d'application de la loi. Le public collabore en déclarant les infractions dans le cadre des programmes « Observez, notez et signalez ». Pour empêcher les activités illégales, on mène des interventions d'application de la loi qui peuvent entraîner des avertissements, des saisies, des arrestations, des directives, des ordonnances, des détournements, des contraventions, des frais et des poursuites. Ce programme répond aux engagements nationaux et internationaux visant à mettre un terme à la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, ainsi qu'à protéger l'habitat et les espèces en péril, ce qui permet de contribuer à la durabilité Des écosystèmes aquatiques durables, de soutenir les activités économiques légitimes et de protéger les consommateurs contre les produits de la mer illégalement pêchés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

85 428 411	83 878 839	83 878 839
------------	------------	------------

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
537,7	533,3	533,3

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les utilisateurs des pêches et des océans du Canada comprennent leurs obligations et s'engagent à remplir celles-ci	La proportion d'infractions présumées à risques moyens ou élevés qui ont été sanctionnées par des mesures de répression formelles	> 95 %	31 mars 2016

Sous-programme 2.1.3 - État de préparation du programme et des opérations

Description

État de préparation du programme et des opérations visent le perfectionnement et le soutien d'un effectif compétent, bien équipé, bien informé, en sécurité et efficace. À ce titre, on a recours à la planification stratégique, à des évaluations intégrées des risques, ainsi qu'à des examens et à des vérifications périodiques pour définir les priorités opérationnelles et veiller à ce que l'équilibre entre les outils et les approches utilisés permettent d'atteindre les objectifs du programme. L'acquisition et la gestion de l'équipement, des véhicules et des navires sont nécessaires pour s'assurer que l'effectif est bien équipé et efficace. La préparation au programme et des opérations permettent d'assurer un effectif bien formé par l'intermédiaire du [Programme de progression de carrière des agents des pêches](#)⁶ et par la coordination d'une formation spécialisée en matière d'application de la loi et de renseignements dans le cadre du programme de conformité et de mise en application, y compris les exigences de recertification des agents des pêches, au besoin. Cette préparation assure également la gestion des données ainsi que la collecte et l'analyse des renseignements par le développement et la maintenance de systèmes de gestion de l'information, dont le Système ministériel d'infraction. Enfin, les systèmes de collecte et d'analyse des renseignements appuient également la planification stratégique, l'établissement des priorités et la gestion du rendement de l'ensemble du programme de conformité et de mise en application.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
15 485 500	15 592 536	15 592 536

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
158,2	157,4	157,4

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le Canada a la capacité de gérer et d'appliquer efficacement les lois, les règlements et les autres cadres de gestion qui	Pourcentage des élèves-officiers de pêches qui ont réussi la formation pratique de 30 mois et qui sont demeurés au sein du	90 %	31 mars 2016

régissent les voies navigables, les pêches, les océans et les habitats du pays de manière juste, prévisible et uniforme	programme de la conservation et de la protection après cinq ans de service		
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	--	--

- ¹ Gendarmerie Royale du Canada, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/index-fra.htm>
- ² Ministère de la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>
- ³ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>
- ⁴ Agence canadienne d'inspection des aliments, <http://www.inspection.gc.ca/fra/1297964599443/1297965645317>
- ⁵ Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques, <http://www.inspection.gc.ca/aliments/poissonnet-produits-de-la-mer/salubrite-des-mollusques/fra/1299826806807/1299826912745>
- ⁶ Programme de progression de carrière des agents des pêches, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/enf-loi/trainingformation-fra.htm>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.2 - Protection des pêches

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.2 - Protection des pêches

Description

Afin de contribuer à la durabilité et à la productivité continue des pêches commerciales, récréatives et autochtones, le Programme de protection des pêches régit les projets de développement réalisés dans l'eau ou près de l'eau qui soutiennent ces types de pêches à l'échelle du pays. Il fournit également des conseils afin de permettre aux promoteurs d'éviter, de réduire ou de contrebalancer les dommages sérieux au poisson. Ce programme vise à élaborer des règlements et des politiques, à fournir des conseils et des directives officiels, ainsi qu'à assurer la conformité à l'appui des objectifs relatifs aux pêches. De plus, il permet de fournir une expertise aux gardiens par l'intermédiaire du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, de conclure des ententes de partenariat et de réaliser le Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives. Dans le cadre du Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, les responsables du Programme de protection des pêches élaborent de nouveaux outils réglementaires visant à prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, à détecter tôt les nouveaux envahisseurs, à réagir rapidement aux nouveaux envahisseurs et, au besoin, à gérer les envahisseurs qui sont établis et qui se propagent.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
59 284 200	59 284 200	47 392 213	44 813 259

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
359,5	356,7	356,9

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Mise en œuvre de règlements et/ou de politiques, normes et directives qui appuient la durabilité et la productivité permanente des pêches commerciales, récréatives	Les promoteurs disposent des orientations et des renseignements qu'il leur faut pour appuyer la durabilité et la productivité continue des pêches commerciales, récréatives	Objectif à établir à l'aide des données de 2015-2016	mars 2018

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

et autochtones, et visent la menace des espèces aquatiques envahissantes	et autochtones et pour mener à bien leurs activités		
--------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------	--	--

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Continuer à mettre en œuvre les dispositions de protection des pêches de la *Loi sur les pêches* à travers l'examen rapide des projets et en engageant les intervenants externes, y compris les Autochtones, sur le développement continu des outils, des politiques et des directives.
- Poursuivre les travaux de prévention de l'introduction et de la propagation des espèces aquatiques envahissantes au Canada en contribuant aux obligations internationales dans le cadre du Programme de lutte contre la lamproie marine et poursuivre la mise en œuvre de l'annexe sur les espèces aquatiques envahissantes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, et de l'Initiative sur la carpe asiatique.
- Continuer de soutenir l'Initiative du Bureau de gestion des grands projets en fournissant des conseils techniques sur la [Loi sur les pêches](#)¹, la [Loi sur les espèces en péril](#)² et la [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale \(2012\)](#)³, et au moyen d'activités de consultation menées auprès des Autochtones.
- Par l'intermédiaire du Groupe consultatif national sur les contaminants, et en collaboration avec le milieu universitaire et d'autres partenaires, financer des projets de recherche sur les effets biologiques des contaminants sur les organismes aquatiques.

Le programme de protection des pêches est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 2.2.1 : Examens réglementaires, normes et lignes directrices](#)
- [Sous-programme 2.2.2 : Partenariats et arrangements réglementaires](#)
- [Sous-programme 2.2.3 : Espèces aquatiques envahissantes](#)

Sous-programme 2.2.1 - Examens réglementaires, normes et lignes directrices

Description

Le Programme de protection des pêches vise à mener des examens réglementaires fondés sur la science des projets de développement réalisés dans l'eau ou près de l'eau et qui appuient les pêches commerciales, récréatives et autochtones à l'échelle du pays, et à donner des conseils afin de permettre aux promoteurs d'éviter, de réduire ou de contrebalancer les dommages sérieux à tout poisson. L'expertise du Programme permet : de fournir des conseils et des directives officiels aux promoteurs de projet; de formuler des commentaires sur les évaluations environnementales (en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012* et des régimes d'évaluation environnementale dans le Nord); de mobiliser les intervenants et les organisations en vue de gérer la conformité à l'appui des objectifs relatifs aux pêches; d'élaborer des normes et des lignes directrices, à l'aide des politiques et des règlements, afin de communiquer la façon dont les exigences législatives de la [Loi sur les pêches](#)¹ sont interprétées et appliquées; de formuler des conseils d'experts aux gardiens responsables de la gestion des sites contaminés dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Lorsqu'il est impossible d'éviter entièrement les dommages s'en eux causés au poisson, les responsables du Programme peuvent délivrer une autorisation en vertu de la *Loi sur les pêches* afin de permettre l'avancement d'un projet.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

--	--	--	--

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
33 002 504	31 489 671	31 489 671

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
264,6	264,2	264,2

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les promoteurs de projets peuvent décider s'ils ont besoin que Pêches et Océans Canada examine les projets conformément aux dispositions de protection des pêches de la <i>Loi sur les pêches</i> en fonction du type de plan d'eau où les travaux doivent se dérouler, du type d'activité de projet et des mesures visant à éviter les dommages	Pourcentage du nombre total de projets soumis à Pêches et Océans Canada qui nécessitent un examen propre au site	75 %	31 mars 2016

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Protection des pêches** – Continuer de mettre en œuvre les dispositions relatives à la protection des pêches établies en vertu de la *Loi sur les pêches*, qui sont entrées en vigueur à l'automne 2013, en engageant les partenaires, dont les organisations autochtones, et en poursuivant l'élaboration des directives relatives aux politiques et aux programmes fondées sur la science qui s'imposent à l'intention des promoteurs et du personnel.

Sous-programme 2.2.2 - Partenariats et arrangements réglementaires

Description

Le Programme de protection des pêches comprend des activités et des approches réglementaires et non réglementaires visant à mobiliser les personnes et les organisations présentant des intérêts à l'égard de la protection des pêches, et à s'associer avec ces personnes et organisations. Ce programme offre une combinaison d'ententes réglementaires avec d'autres organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et territoriaux ou d'autres parties qui sont les mieux placées pour offrir ou appuyer des services de protection des pêches à l'intention de la population canadienne, et de partenariats non réglementaires avec d'autres organisations non gouvernementales qui, notamment, font la promotion d'une saine gestion des pêches ou qui travaillent avec des partenaires en vue de soutenir la conservation de l'habitat du poisson. Dans le cadre du Programme de protection des pêches, on utilise également, sous forme de paiements de transfert, le financement du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives afin de promouvoir les initiatives de partenariats et de soutenir les projets dirigés par les groupes de pêche récréative et de pêche à la ligne et les organismes de conservation dont l'objectif est d'améliorer les pêches récréatives. Ces groupes possèdent une expertise établie et ont mis en place des approches de collaboration en matière de conservation des pêches, et sont bien placés pour assurer la prestation de projets de restauration qui profitent aux pêches récréatives. Le financement du programme permet aux bénéficiaires de prendre des mesures pour rétablir et réhabiliter l'habitat du poisson qui est soit compromis soit menacé, dans des secteurs

importants pour la durabilité et la productivité des pêches récréatives du Canada.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
12 486 794	2 324 337	2 324 337

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
26,0	26,0	26,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Mise en œuvre des projets de partenariat	Nombre de projets financés	385	31 mars 2016
	Nombre de partenaires	450	31 mars 2016
Habitat ciblé des poissons visés par les pêches récréatives rétabli	Aire de l'habitat des poissons visés par des pêches rétablie	90 % de la planification	31 mars 2016

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Permettre aux partenaires de restaurer l'habitat du poisson visé par la pêche récréative** – Financer les projets de groupes locaux de restauration de l'habitat du poisson par l'intermédiaire du Programme de partenariats relatifs à la conservation des pêches récréatives.

Programme 2.2.3 - Espèces aquatiques envahissantes

Description

Dans le cadre du Plan d'action canadien de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes, les responsables du Programme de protection des pêches élaborent de nouveaux outils réglementaires visant à prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes, à détecter tôt les nouveaux envahisseurs, à réagir rapidement aux nouveaux envahisseurs et, au besoin, à gérer les envahisseurs qui sont établis et qui se propagent. Une fois qu'il sera entré en vigueur, ce programme permettra de travailler avec les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux en vue d'administrer et d'appliquer la réglementation. L'administration de la réglementation sera appuyée par des études scientifiques continues, notamment la recherche sur les voies de passage des envahisseurs, les méthodes de détection des nouvelles invasions, les évaluations des risques et les mesures de contrôle.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
13 794 902	13 578 204	10 999 250

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
68,9	66,5	66,7

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
------------------	-------------------------	-------	---------------------

Les décideurs et les autorités législatives possèdent les données scientifiques et les outils nécessaires pour gérer les espèces aquatiques envahissantes à l'échelle nationale et internationale	Nombre d'évaluations des risques des espèces aquatiques envahissantes pour lesquelles on a donné des conseils scientifiques	Maintenir la moyenne quinquennale	31 mars 2016
L'abondance des lamproies marines dans les Grands Lacs se situe à l'intérieur des cibles de chaque lac	Nombre de Grands Lacs où l'abondance des lamproies marines est égale ou inférieure aux quantités de lamproies marines déterminées par la Commission des pêcheries des Grands Lacs pour le lac en question	5	31 mars 2016
Les gestionnaires de programme ont les outils nécessaires pour prévenir ou gérer la propagation de la carpe asiatique dans les Grands Lacs	Pourcentage des rapports et publications scientifiques diffusés aux gestionnaires dans les délais prescrits	Maintenir la moyenne quinquennale	31 mars 2016

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Prévention et contrôle** – Continuer de mener des activités visant à prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes au Canada. Cela comprend la contribution aux obligations binationales dans le cadre du Programme de lutte contre la lamproie marine, la mise en œuvre de l'annexe sur les espèces aquatiques envahissantes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et la mise en œuvre continue de l'initiative concernant la carpe asiatique.

¹ *Loi sur les pêches*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/>

² *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/>

³ *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/c-15.21/index.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.3 - Espèces en péril[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Programme 2.3 - Espèces en péril

Description

La [Loi sur les espèces en péril](#)¹ est l'outil législatif utilisé par le gouvernement fédéral pour protéger les espèces sauvages en péril. Elle établit un processus pour la réalisation des évaluations scientifiques sur l'état des populations de chaque espèce sauvage et pour l'inscription des espèces sauvages disparues du pays², en voie de disparition, menacées ou préoccupantes. En outre, la [Loi sur les espèces en péril](#) comporte des dispositions sur la protection, le rétablissement et la gestion des espèces sauvages inscrites, de leur résidence et de leur habitat essentiel. En tant qu'un des deux ministres mandatés en vertu de la *Loi*, le ministre des Pêches et des Océans a la responsabilité législative et la mission de protéger et de rétablir les espèces aquatiques au Canada (hormis celles qui se trouvent sur les territoires domaniaux sous la responsabilité de [Parcs Canada](#)³). Le programme est géré selon les principes clés énoncés dans la *Loi*, comme la gérance, l'engagement, la consultation, la coopération, la conformité et l'application de la loi. Ce programme s'appuie sur la recherche scientifique, sociale et économique, ainsi que sur les opinions des intervenants et de la communauté. Ces renseignements permettent ensuite de soutenir l'évaluation et l'inscription des espèces, le rétablissement et la protection d'espèces en péril grâce à des stratégies de rétablissement et à des plans d'action et de gestion, la détermination et la protection de l'habitat essentiel de ces espèces, la mise en œuvre de mesures de rétablissement et l'établissement de rapports sur les progrès réalisés. Le Programme des espèces en péril aide à améliorer l'intégrité écologique des écosystèmes aquatiques afin qu'ils demeurent productifs et en bonne santé pour les générations futures de Canadiens et de Canadiennes.

[Profil de l'organisation](#)[Contexte organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)[Budget des dépenses par crédit voté](#)[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Résultat stratégique n° 1	Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
Résultat stratégique n° 2	14 616 829	14 616 829	14 616 822	14 616 822

Ressources humaines (équivalent temps plein)

Résultat stratégique n° 3	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Services internes	128,6	128,4	128,4

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

Mesure du rendement

État des résultats	Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
	Les autorités publiques	Pourcentage d'espèces en	85 %	31 mars 2016

prospectif	disposent de l'information nécessaire pour protéger les espèces aquatiques en péril inscrites et leur habitat essentiel	voie de disparition ou menacée inscrites dont l'habitat essentiel a été identifié		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations	Prévention de la disparition du Canada ou de l'extinction des espèces aquatiques en péril et soutien à leur rétablissement	Pourcentage des espèces aquatiques en péril inscrites pour lesquelles le statut «à risque» s'est amélioré ou n'a pas changé lors de leur réévaluation par Comité sur la situation des espèces en péril au Canada ⁴	85 %	31 mars 2018
Section IV : Coordonnées de l'organisation				
Annexe : Définitions				

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Outils de consultation en ligne** – Lancer les outils de collecte de renseignements en ligne qui faciliteront les consultations ciblées et appuieront la préparation de documents pour le programme des espèces en péril. Les outils seront hébergés sur le site Web de Pêches et Océans Canada et accessibles au public à partir du [Registre public des espèces en péril](#)⁵.
- **Outil de cartographie du Programme de protection des pêches** – Continuer à élaborer un outil cartographique en ligne qui offre de l'information aux promoteurs et au grand public concernant l'habitat essentiel des espèces en péril.

¹ *Loi sur les espèces en péril*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/acts/S-15.3/>

² Le terme « disparues du pays » signifie les espèces disparues du Canada mais présentes ailleurs dans le monde.

³ Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/fra/index.aspx>

⁴ Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, <http://www.cosewic.gc.ca>

⁵ Registre public des espèces en péril, <https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.4 - Services d'intervention environnementale

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.4 - Services d'intervention environnementale

Description

La Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral responsable de garantir une intervention appropriée lors de tous les déversements provenant de navires ou d'origine inconnue dans les eaux canadiennes et les eaux faisant l'objet d'ententes internationales. Le Programme des services d'intervention environnementale minimise les répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique. Par l'entremise de ce programme, la Garde côtière canadienne établit un niveau de préparation et de services d'intervention approprié et uniforme à l'échelle du pays dans les eaux canadiennes. De plus, elle surveille et enquête sur tous les signalements de pollution marine au Canada conjointement avec d'autres ministères fédéraux. Elle entretient également des communications avec les partenaires du programme, dont [Transports Canada](#)¹ et [Environnement Canada](#)², afin d'assurer une approche uniforme et coordonnée en matière d'intervention dans les cas d'incidents de pollution marine. Le programme État de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière contribue à l'exécution de ce programme. Le programme est offert en collaboration avec d'autres ministères fédéraux en ce qui concerne l'information sur la surveillance et les avis scientifiques, et avec les propriétaires de navire et les organismes d'intervention commerciaux pour appuyer les efforts d'intervention. Le fondement juridique du programme repose sur la [Loi sur les océans](#)³, sur la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)⁴, sur la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁵ et, en vertu d'une entente avec [Transports Canada](#), sur la [Loi de 2001 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
16 965 722	16 965 722	17 888 332	13 693 692

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
106,0	106,0	79,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Atténuation des	Pourcentage de cas	100 %	31 mars 2016

prospectif
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires
Dépenses fiscales et évaluations

répercussions des incidents de pollution marine sur l'environnement, l'économie et la sécurité publique	signalés dans lesquels l'intervention était appropriée par rapport au polluant, à la menace et à l'impact		
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Soutenir l'engagement pris dans le Discours du Trône pour ce qui est de donner suite aux conseils du Comité d'experts sur la sécurité des navires-citernes afin de créer un système de sécurité de classe mondiale pour ceux-ci, au moyen des initiatives suivantes :
 - concevoir le nouveau projet pilote de planification régionale des interventions qui sera réalisé dans quatre régions géographiques du Canada, et commencer la mobilisation des intervenants à l'égard du processus de planification;
 - commencer la collecte et l'analyse des renseignements et des données sur les sciences et les écosystèmes marins qui ont été fournis comme principaux éléments à l'appui des initiatives relatives au système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes, comme le projet de planification régionale des interventions; et
 - mettre en œuvre les principaux éléments du Système de commandement en cas d'incident, qui constitueront la méthode officielle de gestion des incidents à employer pour mieux gérer les incidents de pollution maritime et les autres incidents tous risques à l'aide des partenaires d'intervention d'urgence.
- Établir des priorités concernant l'Arctique à l'appui de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada :
 - en examinant les autres améliorations apportées à la capacité du Ministère à intervenir en cas d'incidents maritimes dans l'Arctique, y compris les possibilités de renforcer les connaissances en ce qui concerne les impacts possibles des accidents sur l'environnement.

¹ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>
² Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>
³ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>
⁴ *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>
⁵ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>
⁶ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques de 2001*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-12/>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 2.5 - Gestion des océans

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 2.5 - Gestion des océans

Description

Le programme de gestion des océans se fonde sur une approche intégrée et fondée sur des données probantes pour gérer les questions relatives aux océans et collaborer avec les autres ministères fédéraux, les autres ordres de gouvernement, les groupes autochtones et les intervenants. Fondé sur la science, ce programme relève plusieurs défis qui touchent les océans canadiens, tels que la santé des océans, la perte d'habitat marin, la réduction de la biodiversité et les demandes croissantes d'accès aux espaces et aux ressources océaniques. Le programme tient compte des répercussions écologiques, sociales et économiques lors de la prise de décisions afin d'assurer la protection, la conservation et l'utilisation durables des océans du Canada. Le fondement juridique du programme se trouve dans la [Loi sur les océans](#)¹ ainsi que la [Stratégie sur les océans du Canada](#)², laquelle fournit au Ministère un cadre pour la gestion des écosystèmes estuariens, côtiers et marins.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
46 666 258	46 666 258	40 111 319	35 805 656

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
281,9	271,5	269,9

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Intégration des décisions et des mesures concernant les océans et prise en compte de la santé des océans du Canada	Pourcentage du territoire côtier et marin protégé par des Zones de Protection Marine désignées sous la <i>Loi sur les océans</i> et d'autres mesures de conservation efficaces qui relèvent du mandat de Pêches et Océans Canada	3 % (contribuant à la cible nationale de 10 % d'ici 2020)	2020

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

- Soutenir l'engagement pris dans le Discours du Trône pour ce qui est de donner suite aux conseils du Comité d'experts sur la sécurité des navires-citernes afin de créer un système de sécurité de classe mondiale pour ceux-ci, au moyen des initiatives suivantes :
 - commencer la collecte et l'analyse des renseignements et des données sur les sciences et les écosystèmes marins qui ont été fournis comme principaux éléments à l'appui des initiatives relatives au système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes, comme le projet de planification régionale des interventions.
- Par l'intermédiaire du Plan de conservation national, accroître la conservation marine et côtière en élaborant et en mettant en œuvre des cadres pour gérer les zones de protection marine (ZPM), établir de nouvelles ZPM et favoriser la progression des réseaux de ZPM.
- Établir des priorités concernant l'Arctique à l'appui de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada :
 - en poursuivant le développement du programme de sciences et de technologie de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique.

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Mise en œuvre de la Gestion intégrée des océans** – Maintenir la collaboration avec des ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, des organisations autochtones et d'autres intervenants afin de faire progresser la gestion intégrée des activités menées dans le milieu marin au Canada ou ayant des répercussions sur celui-ci. Pêches et Océans Canada élaborera des outils et des documents d'orientation en vue de soutenir la mise en œuvre à long-terme du Programme, permettant ainsi au gouvernement de faire progresser ses priorités en matière de gestion des océans au sein des biorégions marines du Canada.

¹ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

² Stratégie canadienne pour les océans, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/oceans/publications/cos-soc/index-fra.asp>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Résultat stratégique n° 3 – Des eaux sécuritaires et sécurisées

Description

Pêches et Océans Canada contribue au maintien et à l'amélioration de la sécurité et de la sûreté maritimes en mettant en place des infrastructures, de l'information, des produits, et des services maritimes visant à assurer une navigation sécuritaire de même que la protection des vies et des biens.

[Profil de l'organisation](#)

Quels sont les objectifs du ministère?

[Contexte organisationnel](#)

L'objectif premier de Pêches et Océans Canada consiste à maintenir et à améliorer la sécurité et la sûreté maritimes en garantissant une navigation sécuritaire dans les eaux canadiennes. Ce faisant, le ministère cherche également à établir un équilibre entre la demande d'une navigation sécuritaire et ses responsabilités à l'égard d'une intendance environnementale responsable et d'une contribution à la souveraineté du Canada dans le Nord.

[Dépenses prévues](#)

Pourquoi ces objectifs sont-ils importants pour les Canadiens?

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

Les services de sécurité de Pêches et Océans Canada aident à réduire le risque d'incident en mer tout en fournissant un niveau de prévisibilité pour la gestion du trafic maritime au Canada. Des milliards de dollars de marchandises nationales et internationales sont transportés de façon efficace et efficiente dans les eaux canadiennes grâce aux services de sécurité fiables et prévisibles.

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

Le potentiel de croissance économique dans l'Arctique est énorme, et le Nord revêt une importance stratégique et affective pour le Canada et la population canadienne. Comme il est souvent le seul représentant du gouvernement fédéral dans de nombreuses régions de l'Arctique, le ministère est fréquemment appelé à appuyer d'autres ministères et organismes en fournissant des services de protection du milieu marin, en facilitant le commerce, ou en soutenant des activités de sûreté et d'application de la loi.

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Comment le ministère compte-t-il atteindre ces objectifs?

Pour garantir que les marins puissent naviguer en toute sécurité sur les voies navigables du Canada, le ministère offre des produits et services nautiques qui répondent aux normes nationales et internationales. En outre, le ministère entreprend des activités de modélisation des conditions océaniques, y compris les marées et les courants, permettant la diffusion de prévisions qui aident la prise de décisions en matière de navigation et qui protègent le littoral de dangers naturels. Les renseignements hydrographiques et océanographiques ont aussi des applications autres que la navigation; ceux-ci sont liés aux services et au développement maritime, par exemple le développement du littoral, la recherche et le sauvetage, et l'exploitation de sources

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)[Résultat stratégique n° 1](#)[Résultat stratégique n° 2](#)[Résultat stratégique n° 3](#)[Services internes](#)[Section III : Renseignements supplémentaires](#)[État des résultats](#)

prospectif

d'énergie en haute mer.

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Par l'intermédiaire de la Garde côtière canadienne, et en appui aux programmes et aux priorités du gouvernement du Canada, Pêches et Océans Canada fournit des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères, des petits bateaux, et des équipages expérimentés prêts à intervenir 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 lors d'incidents maritimes et sur l'eau. Le renouvellement de la flotte de la Garde côtière canadienne fait partie intégrante du maintien de la présence maritime du Canada et ses services. L'investissement récent du gouvernement fédéral dans cette initiative offrira des avantages économiques directs aux industries de la construction navale et de la réparation au Canada.

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

La Garde côtière canadienne doit diriger l'aspect maritime du système fédéral de recherche et sauvetage. En collaboration avec le ministère de la Défense nationale, elle doit fournir des services de recherche et de sauvetage à partir des Centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage. La Garde côtière canadienne auxiliaire, un organisme bénévole dont les membres appuient les efforts de recherche et de sauvetage, épaula le ministère dans cette région.

**Annexe :
Définitions**

De la même façon, de concert avec des centres de services de communications et de trafic maritimes situés stratégiquement partout du Canada, la Garde côtière canadienne fournit de l'information et de l'aide opportunes aux navires, assure les communications de sécurité et de détresse et la coordination connexe, et contrôle les navires afin d'empêcher la pénétration de navires présentant un danger en eaux canadiennes. Elle maintient en outre un portefeuille important de biens à terre qui appuie ses systèmes de navigation maritime partout dans les eaux canadiennes.

Le ministère contribue également à la sûreté maritime en tirant parti des navires, de l'expertise maritime et des systèmes de la Garde côtière pour surveiller le trafic maritime. Par exemple, la GCC fournit des navires et des équipages en vue d'appuyer le programme conjoint de l'Équipe des enquêtes sur la sûreté maritime de la Garde côtière canadienne et de la Gendarmerie royale du Canada dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent. De la même façon, le personnel de Pêches et Océans Canada des centres des opérations de la sûreté maritime du Canada accède aux systèmes d'information et utilise son expertise pour cibler et évaluer les menaces potentielles dans les eaux canadiennes.

Le résultat stratégique « Des eaux sécuritaires et sécurisées » s'articule autour de huit programmes et de cinq sous-programmes, comme le montre l'[Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Programme 3.1 : Services de recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)
 - [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)
- [Programme 3.2 : Services de communications et de trafic maritimes](#)
- [Programme 3.3 : Sécurité maritime](#)
- [Programme 3.4 : État de préparation opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.2 : Entretien de la flotte](#)
 - [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)
- [Programme 3.5 : État de préparation des actifs terrestres](#)
- [Programme 3.6 : Collège de la garde côtière canadienne](#)
- [Programme 3.7 : Produits et services hydrographiques](#)
- [Programme 3.8 : Prévisions océaniques](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.1 - Services de recherche et sauvetage[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Programme 3.1 - Services de recherche et sauvetage

Description

Le programme Services de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière canadienne dirige, exécute et entretient l'état de préparation de 5,3 millions de kilomètres carrés du réseau fédéral de recherche et de sauvetage en mer avec l'aide de nombreux intervenants et partenaires, dont la [Garde côtière canadienne auxiliaire](#) et la [Défense nationale](#)¹. Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation des interventions de recherche et sauvetage, ainsi qu'à la sensibilisation aux opérations, le programme augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) et [Services de communications et de trafic maritimes](#) apportent une contribution essentielle à la réalisation du programme. Le fondement juridique de ce programme relève de la [Loi constitutionnelle de 1867](#)², la [Loi sur les océans](#)³, et la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)⁴.

[Profil de l'organisation](#)[Contexte organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
30 508 166	30 508 166	30 508 166	30 508 166

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
134,0	134,0	134,0

[Résultat stratégique n° 1](#)

Mesure du rendement

[Résultat stratégique n° 2](#)[Résultat stratégique n° 3](#)[Services internes](#)

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les pertes de vie ou les blessures chez les marins en détresse sont réduites au minimum	Pourcentage de vies sauvées par rapport au nombre total de vies en péril signalées en milieu marin	> 90 %	31 mars 2016

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

Le programme Services de recherche et sauvetage est offert grâce à deux sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

[État des résultats](#)

- [Sous-programme 3.1.1 : Coordination et intervention en recherche et sauvetage](#)

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

- [Sous-programme 3.1.2 : Garde côtière canadienne auxiliaire](#)

Sous-programme 3.1.1 - Coordination et intervention en recherche et sauvetage

Description

Le Programme de coordination et intervention en recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne fait en sorte que les personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau aient accès à de l'aide. Le programme coordonne et offre une intervention en cas de recherche et sauvetage en mer, aide le [Ministère de la Défense nationale](#) dans le cadre d'interventions à la suite d'accidents aéronautiques et humanitaires. Le programme offre aussi une capacité d'intervention en recherche et sauvetage et gère les partenariats essentiels, afin que les activités soient coordonnées de façon efficiente. Grâce à la communication, à la coordination et à la réalisation des interventions de recherche et sauvetage en mer, le programme augmente la probabilité de sauvetage des personnes qui se retrouvent dans des situations périlleuses sur l'eau. Les programmes [État de préparation opérationnelle de la flotte](#) et [Services de communications et de trafic maritimes](#) apportent une contribution essentielle à la réalisation de ce programme. Le fondement juridique du programme relève de la [Loi constitutionnelle de 1867](#), la [Loi sur les océans](#), et la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
25 487 166	25 487 166	25 487 166

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
134,0	134,0	134,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les personnes en situation de détresse maritime reçoivent de l'aide	La moyenne sur trois ans (la période de trois ans la plus récente est de 2008-2010) du nombre d'incidents de recherche et sauvetage en mer coordonnés par la Garde côtière canadienne (M1, M2 et M3 uniquement. M4 correspond aux fausses alertes) ⁵	6 000	31 mars 2016

Sous-programme 3.1.2 - Garde côtière canadienne auxiliaire

Description

La Garde côtière auxiliaire canadienne est répartie en organisations bénévoles sans but lucratif constituées sous le régime fédéral. Le ministre des Pêches et des Océans Canada maintient un accord de contribution officiel avec chaque organisation membre de la Garde côtière auxiliaire canadienne en ce qui concerne les coûts connexes. Les sociétés sont des entités juridiques distinctes du gouvernement du Canada et travaillent étroitement avec la Garde côtière canadienne. La majorité des membres de la Garde

côtière auxiliaire canadienne sont des pêcheurs commerciaux et des navigateurs de plaisance qui offrent leur temps et prêtent leurs navires afin de contribuer au programme de Services de recherche et sauvetage de la Garde côtière canadienne. Les autres sont des bénévoles des communautés locales qui prennent place à bord des navires d'intervention communautaire spécialisés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. La Garde côtière auxiliaire canadienne compte environ 4 000 membres et bénéficie d'un accès à quelque 1 100 navires. La connaissance locale, l'expérience en mer, les talents de navigateur et la conduite professionnelle des membres en font un des plus grands atouts du Canada en mer. L'autorité de ce programme de contribution repose sur une directive du Cabinet, et le fondement juridique du programme de contribution repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#). Ce programme obtient son financement du Programme de contribution de la Garde côtière auxiliaire canadienne et est réalisé conjointement avec les Services de recherche et sauvetage et les Services de communication et de trafic maritimes de la Garde côtière.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
5 021 000	5 021 000	5 021 000

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
—	—	—

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les membres de la Garde côtière auxiliaire canadienne sont disponibles pour intervenir en cas d'incident de recherche et sauvetage en mer	Pourcentage des interventions de recherche et sauvetage en mer de la Garde côtière auxiliaire canadienne par rapport au nombre total d'incidents de recherche et sauvetage en mer	20 %	31 mars 2016

¹ Ministère de la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>

² *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

³ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

⁴ *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

⁵ La Garde côtière canadienne utilise les descriptions suivantes quand elle fait référence à des incidents de recherche et de sauvetage en mer : M1 pour les incidents de détresse; M2 pour les incidents de détresse potentiels; M3 pour les incidents résolus au cours de la phase d'incertitude; et M4 pour les fausses alertes et les canulars.



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.2 - Services de communications et de trafic maritimes

Table des matières

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses prévues

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.2 - Services de communications et de trafic maritimes

Description

Le programme des Services de communication et de trafic maritimes est offert par la Garde côtière canadienne. La sécurité des marins et la protection du milieu marin dans les eaux canadiennes dépendent toutes deux de la diffusion efficace et rapide de l'information. Le programme veille à ce qu'un système de communication fiable soit disponible jour et nuit afin de contribuer à la sauvegarde de la vie humaine en mer, en plus de protéger le milieu marin et d'assurer la navigation sécuritaire et efficace dans les voies navigables canadiennes. Les services consistent, entre autres, à assurer la communication de détresse et la communication radio générale en mer, la diffusion de bulletins d'information sur la sécurité maritime, le contrôle des navires qui entrent dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime dans certaines zones des eaux canadiennes ainsi que la prestation de renseignements maritimes à d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral ainsi que de services d'appels téléphoniques en mer selon le principe du recouvrement des coûts. Les programmes [État de préparation des biens terrestres](#) et [Collège de la Garde côtière canadienne](#) apportent une contribution essentielle à ce programme. Le fondement juridique du programme repose sur la [Loi constitutionnelle de 1867](#)¹, la [Loi sur les océans](#)² et la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)³ et, en vertu d'une entente avec [Transports Canada](#)⁴, sur la [Loi de 2001 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques](#)⁵.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
33 337 572	33 337 572	33 103 972	33 103 972

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
399,0	344,0	343,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les navires reçoivent le soutien des Services de communication et de trafic maritimes dont ils ont	Pourcentage du nombre total de collisions, de heurts violents et d'échouements par rapport	< 1 %	31 mars 2016

prospectif	besoin pour traverser les eaux canadiennes en toute sécurité	au nombre total de déplacements de navires dans les zones de services de trafic maritime		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Section IV : Coordonnées de l'organisation	¹ <i>Loi constitutionnelle de 1867</i> , http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html ² <i>Loi sur les océans</i> , http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/ ³ Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/ ⁴ Transports Canada, http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm ⁵ <i>Loi de 2001 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques</i> , http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-12/			
Annexe : Définitions				

Date de modification: NaN-NaN-NaN

▲
[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.3 - Sécurité maritime

[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Programme 3.3 - Sécurité maritime

Description

Le Programme de sûreté maritime de la Garde côtière canadienne vient en appui au travail des ministères et agences fédéraux ayant des mandats de sécurité maritime et nationale, dont la [Gendarmerie royale du Canada](#)¹, les [Forces canadiennes](#)², l'[Agence des services frontaliers du Canada](#)³, [Sécurité publique Canada](#)⁴ et [Transports Canada](#)⁵, au moyen de la diffusion d'une expertise et de renseignements maritimes et avec l'offre de soutien des navires. Les programmes sur l'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#), de [Services de communications et de trafic maritimes](#), et sur l'[état de préparation des actifs terrestres](#) apportent une contribution essentielle à la réalisation du programme de sûreté maritime. Celui-ci est d'ailleurs offert en collaboration avec le programme [Conformité et application de la loi](#) du Ministère. Le fondement juridique du programme de Sécurité maritime repose principalement dans la [Loi sur les océans](#)⁶.

[Profil de l'organisation](#)[Contexte organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
8 477 162	8 477 162	8 477 162	8 477 162

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
62,0	61,0	61,0

[Résultat stratégique n° 1](#)

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les organismes fédéraux d'application de la loi et de renseignement disposent de l'information et du soutien nécessaires pour accroître leur connaissance des déplacements des navires et répondre aux activités maritimes	Pourcentage des demandes d'information qui sont traitées en moins de 30 minutes	100 %	31 mars 2016
	Pourcentage des rapports prévus livrés à temps	95 %	31 mars 2016
	Pourcentage de satisfaction en réponse aux besoins des clients	75 %	31 mars 2016

[Résultat stratégique n° 2](#)[Résultat stratégique n° 3](#)[Services internes](#)[Section III : Renseignements supplémentaires](#)[État des résultats](#)

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

- Soutenir l'engagement pris dans le Discours du Trône pour ce qui est de donner suite aux conseils du Comité d'experts sur la sécurité des navires-citernes afin de créer un système de sécurité de classe mondiale pour ceux-ci, au moyen des initiatives suivantes :
 - mettre en œuvre les principaux éléments du Système de commandement en cas d'incident, qui constitueront la méthode officielle de gestion des incidents à employer pour mieux gérer les incidents de pollution maritime et les autres incidents tous risques à l'aide des partenaires d'intervention d'urgence.

¹ Gendarmerie royale du Canada, <http://www.rcmp-grc.gc.ca/index-fra.htm>

² Forces canadiennes, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>

³ Agence des services frontaliers du Canada, <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-fra.html>

⁴ Sécurité publique Canada, <http://www.securitepublique.gc.ca/index-fra.aspx>

⁵ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>

⁶ *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.4 - État de préparation opérationnelle de la flotte[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Programme 3.4 - État de préparation opérationnelle de la flotte

Description

Le programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à offrir des navires, des aéroglisseurs, des hélicoptères et des petites embarcations sécuritaires et fiables, avec à leur bord des équipages compétents et professionnels prêts à répondre aux besoins sur l'eau et en mer. Ce programme comprend la gestion et les opérations de la flotte, l'entretien de la flotte, ainsi que l'achat des biens de la flotte. Le programme permet d'assurer que la flotte civile fédérale satisfait aux besoins actuels et émergents et aux priorités des Canadiens et du Canada. Le programme soutient les programmes de la Garde côtière, les activités scientifiques, halieutiques et aquacoles, et les activités des autres ministères fédéraux qui nécessitent un soutien sur l'eau dans le cadre de leur mandat. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue à l'exécution de ce programme. Le fondement juridique de ce programme repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)¹ et la [Loi sur les océans](#)².

[Profil de l'organisation](#)[Contexte organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
679 602 143	679 602 143	525 698 488	466 459 421

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
2 793,0	2 773,0	2 766,0

[Résultat stratégique n° 1](#)

Mesure du rendement

[Résultat stratégique n° 2](#)[Résultat stratégique n° 3](#)[Services internes](#)

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte fonctionnelle qui répond aux besoins et aux exigences du gouvernement du Canada	Pourcentage de missions des clients achevées par rapport au nombre prévu et approuvé par le client	90 %	31 mars 2016
	Pourcentage de jours opérationnels perdus en raison de pannes	3 %	31 mars 2016
	Pourcentage de la vie opérationnelle restante de la flotte de gros navires, de petits navires et	50 %	31 mars 2016

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)[État des résultats](#)

prospectif

d'hélicoptères

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan de renouvellement de la Flotte, une initiative pluriannuelle visant à renouveler les actifs de la Flotte, et appuyer la *Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale* :
 - en faisant progresser les importants projets d'acquisition de nouveaux navires, grands et petits;
 - en procédant à des travaux de réparation et de radoub pour prolonger la durée de vie des navires actuels; et
 - en faisant l'acquisition d'hélicoptères.

Le programme sur l'état de préparation opérationnelle de la flotte est offert grâce à trois sous-programmes, comme l'indique [l'Architecture d'alignement des programmes](#) :

- [Sous-programme 3.4.1 : Capacité opérationnelle de la flotte](#)
- [Sous-programme 3.4.2 : Entretien de la flotte](#)
- [Sous-programme 3.4.3 : Acquisitions de la flotte](#)

Sous-programme 3.4.1 - Capacité opérationnelle de la flotte

Description

Le programme Capacité opérationnelle de la Flotte de la Garde côtière canadienne concerne les opérations de la flotte, la gestion de la flotte ainsi que la dotation en personnel de la flotte. Le programme nous assure que les professionnels certifiés peuvent exploiter de façon sécuritaire les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petits bateaux, et que ceux-ci soient prêts à intervenir afin de répondre aux besoins sur l'eau et dans le domaine maritime. Le Collège de la Garde côtière canadienne contribue grandement à ce programme. Le programme est régi par plusieurs conventions internationales et règlements nationaux dans le domaine maritime. Par exemple, le Système de gestion de la sûreté et de la sécurité de la flotte de la Garde côtière reprend le Code international de gestion des navires (que le Canada a ratifié en tant que pays membre de l'Organisation maritime internationale des [Nations unies](#)³), le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires, ainsi que le Code international du travail (qui s'applique aux marins). La conception de système est aussi influencée par la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, par les constatations contenues dans les rapports d'enquête maritime du Bureau de la sécurité des transports, par les enquêtes internes sur la sécurité, par les règlements sur la santé et la sécurité au travail ainsi que par les règlements de la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)⁴ régissant la certification des marins, l'inspection des navires, les exigences en matière d'équipement maritime, ainsi que les autres aspects touchant la réglementation des opérations. Le fondement juridique de ce programme repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
224 924 931	222 284 745	221 076 841

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
2 519,0	2 500,0	2 493,0

Mesure du rendement

--	--	--	--

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte fonctionnelle est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels actuels du gouvernement du Canada	Pourcentage de jours opérationnels délivrés par rapport à ceux prévus	95 %	31 mars 2016

Sous-programme 3.4.2 - Entretien de la flotte

Description

Le programme d'Entretien de la flotte de la Garde côtière canadienne fait en sorte que les navires, les aéroglisseurs, les hélicoptères et les petits bateaux de la Garde côtière canadienne soient disponibles et fiables aux fins d'exécution des programmes de la Garde côtière canadienne. Le programme d'Entretien de la flotte assure la disponibilité et la fiabilité de ces actifs grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, d'ingénierie, d'entretien et d'aliénation. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Ce programme est réalisé conjointement avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#)⁵. Les activités associées aux opérations d'entretien de la flotte sont régies par différentes ententes commerciales internationales et nationales, par des instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#)⁶ et le Règlement sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#)⁷, d'[Industrie Canada](#)⁸ et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique en matière de renforcement de la capacité de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
194 964 200	191 631 626	152 588 959

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
189,0	188,0	188,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte fiable est capable de répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	L'évaluation* de l'état de la flotte de gros navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien	64,4	31 mars 2016
	L'évaluation* de l'état de la flotte de petits navires demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien	65,8	31 mars 2016

*Notes d'évaluation:

(90-100) Un navire relativement nouveau qui est extrêmement fiable. Seulement maintenance prévue requis.
 (66-89) Navire est fiable généralement capable de livrer le programme sans interruption. Seulement réparations mineur et maintenance prévue requises.
 (35-65) Navire est avancé dans sa durée de vie, éprouve un certain manque de fiabilité et interruption de programme. Investissement et réparations importantes requises
 (0-34) Un niveau élevé de manque de fiabilité et probablement a un impact sur la livraison de programme qui requière un investissement élevé ou un remplacement.

Sous-programme 3.4.3 - Acquisitions de la flotte

Description

Le programme d'acquisitions de la flotte de la Garde côtière canadienne consiste à planifier, à gérer, à vérifier et à accepter les étapes de conception et de construction de nouveaux navires, gros et petits, d'aérogilisseurs, d'hélicoptères et de petites embarcations, et ce, à l'appui des exigences opérationnelles de la Garde côtière canadienne et comme on le mentionne dans le plan de renouvellement de la flotte et dans le plan d'investissement intégré. Ce programme offre des services de soutien à la gestion des projets afin d'assurer l'efficacité et l'efficience des divers aspects des projets, comme l'intégration, la portée, le temps, les coûts, la qualité, les ressources humaines, les communications, les risques et les approvisionnements. Le programme est coordonné avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#). Les activités associées aux acquisitions de la flotte sont régies par plusieurs accords commerciaux nationaux et internationaux, des instruments juridiques, comme la [Loi sur la gestion des finances publiques](#) et le Règlement sur les marchés de l'État, des politiques, des directives et des lignes directrices émanant du Conseil du Trésor, d'[Industrie Canada](#) et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique en matière de renforcement de la capacité de la flotte repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#) et la [Loi sur les océans](#).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
259 713 011	111 782 117	92 793 621

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
85,0	85,0	85,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Une flotte moderne qui répond aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage des étapes essentielles réalisées par rapport à celles prévues	80 %	31 mars 2016
	Pourcentage des nouveaux gros navires, petits navires et hélicoptères livrés par rapport à ceux prévus	80 %	31 mars 2016
	Pourcentage de navires dont le remplacement est prévu (durée de vie opérationnelle prévue restante de 10 ans ou moins pour les grands navires et de 5 ans ou moins pour les petits navires) et assortis d'un plan d'approvisionnement financé	90 %	31 mars 2016

- ¹ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>
- ² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>
- ³ Nations unies, <http://www.un.org/fr/>
- ⁴ *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>
- ⁵ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>
- ⁶ *Loi sur la gestion des finances publiques*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/>
- ⁷ Secrétariat du Conseil du Trésor, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/index-fra.asp>
- ⁸ Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
---------	---------	----------------	------	-----------	-----------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.5 - État de préparation des actifs terrestres

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.5 - État de préparation des actifs terrestres

Description

L'état de préparation des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne veille à ce que les actifs de la Garde côtière autres que la flotte soient disponibles et fiables afin d'assurer l'exécution des programmes de la Garde côtière canadienne. Ces actifs autres que la flotte comprennent les aides à la navigation fixes et flottantes telles que les aides visuelles (phares et bouées), les aides sonores (cornes de brume), les aides radar (réflecteurs et balises) ainsi que les aides maritimes de longue portée telles que le système de localisation GPS différentiel, les systèmes électroniques de communication et de navigation et plus de 300 tours radio. Le programme sur l'état de préparation des actifs terrestres assure la disponibilité et à la fiabilité de ces actifs grâce aux services de planification des investissements du cycle de vie, d'ingénierie, d'acquisition, d'entretien et d'aliénation. Le [Collège de la Garde côtière canadienne](#) contribue grandement à l'exécution de ce programme. Ce programme est réalisé en coordination avec [Travaux publics et Services gouvernementaux Canada](#)¹. Les activités associées à la gestion des actifs terrestres de la Garde côtière canadienne et de leur cycle de vie sont régies par la [Loi sur la gestion des finances publiques](#)² et les Règlements sur les marchés de l'État, ainsi que par des politiques, des directives et des lignes directrices du Conseil du Trésor, du [Secrétariat du Conseil du Trésor](#)³, d'[Industrie Canada](#)⁴ et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le fondement juridique de ce programme repose sur la [Loi constitutionnelle de 1867](#)⁵ et la [Loi sur les océans](#)⁶.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
108 148 093	108 148 093	99 441 211	96 517 641

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
708,0	716,0	715,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Des actifs basés à terre fiables prêts à répondre aux priorités et aux besoins	L'évaluation de l'état des biens du programme des Services de	2*	31 mars 2016

prospectif	opérationnels du gouvernement du Canada	communications et de trafic maritimes demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien		
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires				
Dépenses fiscales et évaluations				
Section IV : Coordonnées de l'organisation		L'évaluation de l'état des biens du Programme des aides à la navigation demeure à un niveau acceptable de tolérance au risque pour ce qui est de la fiabilité, de la disponibilité et de la possibilité d'entretien	2*	31 mars 2016
Annexe : Définitions				

* Cible est basée sur une échelle de notation de '1' à '4', avec '1' être bon et '4' être pauvre et un objectif de remplacement avant d'atteindre '4'. Comme les actifs devraient être remplacés à un rythme constant, le cible est une note moyenne de '2'.

- 1 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/index-fra.html>
- 2 *Loi sur la gestion des finances publiques*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/f-11/>
- 3 Secrétariat du Conseil du Trésor, <http://www.tbs-sct.gc.ca/tbs-sct/index-fra.asp>
- 4 Industrie Canada, <http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/accueil>
- 5 *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>
- 6 *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.6 - Collège de la Garde côtière canadienne

Table des matières
Message de la Ministre
Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation
Profil de l'organisation
Contexte organisationnel
Dépenses prévues
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental
Tendances relatives aux dépenses du Ministère
Budget des dépenses par crédit voté
Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique
Résultat stratégique n° 1
Résultat stratégique n° 2
Résultat stratégique n° 3
Services internes
Section III : Renseignements supplémentaires
État des résultats

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.6 - Collège de la Garde côtière canadienne

Description

Le Collège de la Garde côtière canadienne, l'établissement de formation de la Garde côtière nationale, bilingue et décernant des diplômes, offre aux professionnels de la marine l'enseignement nécessaire afin de pouvoir offrir des programmes pour aider à réaliser la mission et le mandat de la Garde côtière dans les domaines de la sûreté et sécurité en mer et de la protection de l'environnement. Les programmes sur l'[état de préparation opérationnelle de la flotte](#), l'[état de préparation des actifs terrestres](#), les [Services de communications et de trafic maritimes](#), les [Services de recherche et sauvetage](#), et les [Services d'intervention environnementale](#) de la Garde côtière canadienne apportent une contribution essentielle à ce programme. Le fondement juridique de ce programme repose dans la [Loi constitutionnelle de 1867](#)¹ et la [Loi sur les océans](#)².

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
13 063 489	13 063 489	13 063 489	13 063 489

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
289,0	289,0	288,0

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le personnel formé aux opérations est prêt à répondre aux exigences et aux besoins opérationnels du gouvernement du Canada	Pourcentage de diplômés du programme de formation des officiers par rapport au nombre de stagiaires admis	70 %	31 mars 2016
	Pourcentage de diplômés du programme de formation des officiers des SCTM par rapport au nombre de stagiaires admis	90 %	31 mars 2016

prospectif

Liste des tableaux
de renseignements
supplémentaires

¹ *Loi constitutionnelle de 1867*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/Const/index.html>

² *Loi sur les océans*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.4/>

Dépenses fiscales et
évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.7 - Produits et services hydrographiques

Table des matières

[Message de la Ministre](#)

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

[Profil de l'organisation](#)

[Contexte organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)

[État des résultats](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Analyse des programmes par résultat stratégique

Programme 3.7 - Produits et services hydrographiques

Description

Pour pouvoir utiliser les voies navigables canadiennes en toute sécurité, il faut connaître les limites physiques à la navigation. Le [Service hydrographique du Canada](#)¹ contribue à la sécurité sur les voies navigables canadiennes en procédant à des levés hydrographiques, principalement à bord de navires de la Garde côtière canadienne, dans le but de mesurer, de décrire et de cartographier les caractéristiques physiques des océans et des eaux continentales navigables du Canada. À titre d'autorité au Canada en matière d'hydrographie, le Service hydrographique du Canada utilise ces données afin de concevoir en temps opportun des produits de navigation à jour et précis pour guider le transport maritime dans les eaux internationales et intérieures conformément aux exigences de la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#)², la [Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques \(2005\)](#)³ et la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer de l'Organisation maritime internationale. En plus de favoriser les objectifs stratégiques en matière de sûreté et de sécurité des eaux, les données hydrographiques représentent le fondement sur lequel s'appuie une gamme d'activités de recherche et développement dans les secteurs de l'ingénierie, de la recherche océanique, de la sûreté et de la navigation maritimes, de la gestion des océans, des sciences des écosystèmes et des énergies renouvelables et non renouvelables.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
27 983 471	27 983 471	27 405 369	27 092 043

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
258,2	254,3	251,8

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Les utilisateurs des voies navigables du Canada disposent des produits et des services nécessaires pour une navigation sécuritaire sur les voies	Pourcentage de la production prévue de cartes accomplies dans les zones prioritaires nationales	90 %	31 mars 2016

prospectif	navigables du Canada	Pourcentage des niveaux de service du Service Hydrographique du Canada publicisés qui sont atteints ou presque atteints	90 %	31 mars 2016
------------	----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------	--------------

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Établir des priorités concernant l'Arctique à l'appui de la Stratégie pour le Nord du gouvernement du Canada :
 - en faisant progresser les éléments clés de la stratégie de transport maritime dans l'Arctique, en confirmant l'Initiative de corridors de transport maritime dans le Nord – une approche visant à désigner des corridors efficaces et sécuritaires pour faciliter la croissance durable et améliorer la sécurité maritime –, et en utilisant des conseils scientifiques et la technologie pour orienter la mise en œuvre.

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- Renforcer le système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes du Canada partout au Canada par :
 - Continuer à acquérir des données hydrographiques modernes, créer et mettre à jour les cartes marines, et mettre en place les moyens nécessaires et surveiller les niveaux d'eau sur la côte du Pacifique dans la région de Kitimat;
 - Amorcer les travaux sur la création et la mise à jour des cartes marines pour les quatre ports pour lesquels des données hydrographiques modernes ont été recueillies en 2014-2015;
 - Continuer à acquérir des données hydrographiques modernes pour huit ports;
 - Démarrer les travaux pour l'acquisition d'information dynamique pour deux ports et deux voies navigables sur les côtes est et ouest.

¹ Service hydrographique du Canada, <http://www.charts.gc.ca/index-fra.asp>

² *Loi sur de 2001 la marine marchande du Canada*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-10.15/>

³ *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (2005)*, <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-12/>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > [Analyse des programmes par résultat stratégique](#) > Programme 3.8 - Prévisions océaniques[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la Ministre](#)

Analyse des programmes par résultat stratégique

[Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)

Programme 3.8 - Prévisions océaniques

Description

En tant que nation maritime bordée par trois océans, le Canada doit comprendre les processus des océans et leur influence sur notre environnement, nos écosystèmes et nos communautés riveraines. Pour y arriver, le Ministère fait des recherches et effectue la surveillance à long terme des principaux paramètres océaniques (température, niveau de la mer, nutriments, marées, degré de salinité, etc.), et il gère les données ainsi obtenues pour en assurer l'intégrité et l'accessibilité. À leur tour, les nouvelles connaissances acquises par le Ministère permettent à ce dernier de donner des conseils et de fournir des produits et des services qui soutiennent les décisions de gestion des écosystèmes, l'adaptation aux changements climatiques, la préparation aux situations d'urgence (p. ex., alertes au tsunami, ondes de tempête), les activités de recherche et sauvetage, l'atténuation des répercussions des déversements d'hydrocarbures, ainsi que les opérations en mer comme les pêches et l'exploration pétrolière extracôtière. Les clients du programme sont notamment la Gard3 [la Défense nationale](#)², [Transports Canada](#)³, [Sécurité publique Canada](#)⁴, diverses industries maritimes (p. ex., les domaines comme la navigation commerciale, l'exploration pétrolière extracôtière, l'industrie de la pêche), la communauté scientifique marine canadienne et internationale, ainsi que les Canadiens.

[Profil de l'organisation](#)[Contexte organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)[Budget des dépenses par crédit voté](#)[Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
8 476 473	8 476 473	8 476 258	8 476 258

[Résultat stratégique n° 1](#)

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
94,8	93,7	93,7

[Résultat stratégique n° 2](#)[Résultat stratégique n° 3](#)[Services internes](#)

Mesure du rendement

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation
Le public canadien est informé à propos de l'état physique et biochimique actuel et futur des océans et des voies navigables du Canada	Pourcentage de demandes d'avis scientifiques sur les prévisions océaniques qui ont été approuvées et traitées dans les délais imposés	90 %	31 mars 2016
	Pourcentage de demandes	95 %	31 mars 2016

[Section III : Renseignements supplémentaires](#)[État des résultats](#)

prospectif

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

Section IV :
Coordonnées de l'organisation

Annexe :
Définitions

de données scientifiques traitées dans les délais imposés

Faits saillants de la planification – Au niveau du programme

- **Rehausser les produits océanographiques opérationnels** pour améliorer la navigation et la préparation aux situations d'urgence dans les zones critiques ou vulnérables sur le plan environnemental.

¹ Environnement Canada, <http://www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=FD9B0E51-1>

² Ministère de la Défense nationale, <http://www.forces.gc.ca/fr/index.page>

³ Transports Canada, <http://www.tc.gc.ca/fra/menu.htm>

⁴ Sécurité publique Canada, <http://www.securitepublique.gc.ca/index-fra.aspx>

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Services internes[Table des matières](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)[État des résultats
prospectif](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Services internes

Description

Groupes d'activités connexes et de ressources administrés de manière à répondre aux besoins des programmes d'une organisation, et à lui permettre de remplir ses autres obligations organisationnelles. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources qui visent l'ensemble d'une organisation et non les activités et les ressources qui s'appliquent à un programme particulier. Les groupes d'activités et de ressources sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques internes, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et les services de gestion des acquisitions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2015-2016	Dépenses prévues 2015-2016	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018
283 009 130	283 009 130	270 871 881	269 277 947

Ressources humaines (équivalent temps plein)

2015-2016	2016-2017	2017-2018
1 755,0	1 681,9	1 669,4

Faits saillants de la planification - Priorités organisationnelles

- Mettre en œuvre les initiatives de l'*Objectif 2020* touchant les cinq thèmes du gouvernement du Canada : pratiques novatrices et réseautage, processus et habilitation, technologie, gestion des ressources humaines et principes fondamentaux de la fonction publique. Cela comprend la mobilisation des membres du Réseau des jeunes professionnels et la création d'un Laboratoire d'innovation ainsi que des projets pilotes visant à réaliser des gains d'efficacité dans les processus internes.
- D'après les résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2014, élaborer et mettre en œuvre des plans d'action pour aborder les domaines d'amélioration identifiés du Ministère qui doivent être améliorés.
- Continuer d'améliorer et de surveiller la mise en œuvre de la Directive sur la gestion du rendement du Secrétariat du Conseil du Trésor, et d'établir des rapports sur celle-ci, afin de renforcer la gestion des ressources humaines et de favoriser une culture d'excellence.
- Continuer à mettre en œuvre la stratégie de transformation et de consolidation des

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Dépenses fiscales et évaluations

**Section IV :
Coordonnées de
l'organisation**

**Annexe :
Définitions**

services et de la gestion de l'information et technologie de l'information, notamment :

- en transférant les services de paye à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;
 - en réalisant l'Initiative de transformation des services de courriel et en passant à des sites Web consolidés du gouvernement du Canada; et
 - en mettant en œuvre l'Initiative de modernisation des ressources humaines en passant à l'utilisation d'un seul système de ressources humaines du gouvernement du Canada (PeopleSoft 9.1).
- Continuer de gérer efficacement la présence du Ministère sur le Web pour assurer une démarche intégrée dans la prestation de services et la communication de renseignements aux Canadiens et aux intervenants; cette prestation et cette communication doivent être axées sur le client et rentables, et assurer le succès de la migration vers un seul et unique site du gouvernement du Canada.
 - Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie ministérielle pluriannuelle de portefeuille national de biens immobiliers de manière à assurer une empreinte de biens immobiliers plus durable et efficiente.

Date de modification: NaN-NaN-NaN


[Haut de la page](#)

[Avis importants](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)[Accueil](#)[Contactez-nous](#)[Aide](#)[Recherche](#)[canada.ca](#)[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > État des résultats prospectif[Table des matières](#)[Message de la
Ministre](#)[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)[Profil de
l'organisation](#)[Contexte
organisationnel](#)[Dépenses prévues](#)[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)[Résultat stratégique
n° 1](#)[Résultat stratégique
n° 2](#)[Résultat stratégique
n° 3](#)[Services internes](#)[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)[État des résultats
prospectif](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

État des résultats prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de Pêches et Océans Canada. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour renforcer la responsabilisation et améliorer la transparence et la gestion financière.

Étant donné que l'état des résultats condensé prospectif est préparé selon la méthode de comptabilité d'exercice, et que les montants des dépenses projetées et des dépenses prévues présentées dans d'autres sections du RPP sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses, les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouve sur le site Web de [Pêches et Océans Canada](#)¹.

État des résultats condensé prospectif

(Pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2015)

(en milliers de dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2014-2015	Résultats prévues 2015-2016	Écart
Total des charges	1 971 660	1 990 294	18 634
Total des revenus	47 915	47 915	0
Coût de fonctionnement net	1 923 745	1 942 379	18 634

On prévoit que le coût de fonctionnement net augmentera de 18,6 M\$ en 2015-2016 pour se fixer à 1 942,4 M\$, ce qui est un résultat direct de l'augmentation prévue de 18,6 M\$ des dépenses totales en 2015-2016 par comparaison à 2014-2015. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation générale de 26,6 M\$ des autorisations de dépenser disponibles (1 862,7 M\$ en 2014-2015 comparativement à 1 889,2 M\$ en 2015-2016). Les autorisations de dépenser pour 2015-2016 n'incluent pas les éléments de financement comme le budget supplémentaire des dépenses (B) (176,8 M\$ en 2014-2015) et les reports sur les exercices ultérieurs (75,4 M\$ en 2014-2015), mais comprennent une augmentation du financement accordé notamment à l'acquisition d'hélicoptères pour la Garde côtière canadienne, le Programme de prolongement de vie des navires et de modernisation de mi-durée, la mise en œuvre d'un système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes et les investissements dans les ports pour petits bateaux partout au Canada.

¹ Pêches et Océans Canada, <http://dfo-mpo.gc.ca/rpp/2015-16/fin-fra.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

[Table des matières](#)

[Message de la Ministre](#)

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

[Profil de l'organisation](#)

[Contexte organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)

[Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)

[Budget des dépenses par crédit voté](#)

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

[Résultat stratégique n° 1](#)

[Résultat stratégique n° 2](#)

[Résultat stratégique n° 3](#)

[Services internes](#)

Section III : Renseignements supplémentaires

[État des résultats](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires énumérés dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016* se trouvent sur [le site Web de Pêches et Océans Canada](#)¹.

- [Audits internes et évaluations à venir pour les trois prochains exercices;](#)
- [Financement pluriannuel initial;](#)
- [Frais d'utilisation et redevances réglementaires;](#)
- [Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État;](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars;](#) et
- [Stratégie ministérielle de développement durable.](#)

¹ le site Web de Pêches et Océans Canada, <http://www.dfo-mpo.gc.ca/rpp/2015-16/rpp-fra.html>



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

[English](#)

[Accueil](#)

[Contactez-nous](#)

[Aide](#)

[Recherche](#)

[canada.ca](#)

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Dépenses fiscales et évaluations

[Table des matières](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

[Message de la
Ministre](#)

Dépenses fiscales et évaluations

[Section I : Vue
d'ensemble des
dépenses de
l'organisation](#)

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*¹. Les mesures fiscales présentées dans ladite publication relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

[Profil de
l'organisation](#)

[Contexte
organisationnel](#)

[Dépenses prévues](#)

[Harmonisation des
dépenses avec le
cadre
pangouvernemental](#)

[Tendances relatives
aux dépenses du
Ministère](#)

[Budget des
dépenses par crédit
voté](#)

¹ *Dépenses fiscales et évaluations*, <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>

[Section II :
Analyse des
programmes par
résultat
stratégique](#)

[Résultat stratégique
n° 1](#)

[Résultat stratégique
n° 2](#)

[Résultat stratégique
n° 3](#)

[Services internes](#)

[Section III :
Renseignements
supplémentaires](#)

[État des résultats
prospectif](#)



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Coordonnées de l'organisation

- [Table des matières](#)
- [Message de la Ministre](#)
- [Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation](#)
- [Profil de l'organisation](#)
- [Contexte organisationnel](#)
- [Dépenses prévues](#)
- [Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental](#)
- [Tendances relatives aux dépenses du Ministère](#)
- [Budget des dépenses par crédit voté](#)
- [Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique](#)
- [Résultat stratégique n° 1](#)
- [Résultat stratégique n° 2](#)
- [Résultat stratégique n° 3](#)
- [Services internes](#)
- [Section III : Renseignements supplémentaires](#)
- [État des résultats prospectif](#)

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Coordonnées de l'organisation

Pêches et Océans Canada
 Direction générale des communications
 200, rue Kent
 13ième étage, station 13E228
 Ottawa (Ontario)
 K1A 0E6

Téléphone : 613-993-0999
 Télécopieur : 613-990-1866
 Téléscripneur : 1-800-465-7735
 Courriel : info@dfo-mpo.gc.ca



Pêches et Océans Canada

Rapport sur les plans et les priorités

English	Accueil	Contactez-nous	Aide	Recherche	canada.ca
-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------	---------------------------	---------------------------

[Accueil](#) > [Rapports et publications](#) > [Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016](#) > Annexe : Définitions

Table des matières

Message de la Ministre

Section I : Vue d'ensemble des dépenses de l'organisation

Profil de l'organisation

Contexte organisationnel

Dépenses prévues

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Tendances relatives aux dépenses du Ministère

Budget des dépenses par crédit voté

Section II : Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique n° 1

Résultat stratégique n° 2

Résultat stratégique n° 3

Services internes

Section III : Renseignements supplémentaires

État des résultats prospectif

Rapport sur les plans et les priorités 2015-2016

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes : Répertoire structuré de tous les programmes d'une organisation qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre pangouvernemental : Schéma représentant la contribution financière des organisations fédérales qui dépendent de crédits parlementaires en harmonisant leurs programmes avec un ensemble de 16 secteurs de résultat pangouvernementaux de haut niveau regroupés sous 4 secteurs de dépenses.

cible : Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit : Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires : Les dépenses budgétaires comprennent les dépenses de fonctionnement et en capital; les paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements à des sociétés d'État.

dépenses non budgétaires : Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues : En ce qui a trait aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR), les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son RPP et son RMR.

équivalent temps plein : Indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du coefficient des heures de travail assignées et des heures normales de travail. Les heures normales de travail sont établies dans les conventions collectives.

indicateur de rendement : Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

plan : Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan

explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

priorité : Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

production de rapports sur le rendement : Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme : Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé : Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Ce programme est aussi appelé programme à durée temporaire. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport ministériel sur le rendement : Rapport traitant des réalisations concrètes d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires au regard des plans, des priorités et des résultats attendus exposés dans le rapport sur les plans et les priorités correspondant. Ce rapport est déposé au Parlement à l'automne.

rapport sur les plans et les priorités : Rapport fournissant des renseignements au sujet des plans et du rendement prévu sur trois ans d'une organisation qui dépend de crédits parlementaires. Ces rapports sont déposés au Parlement chaque printemps.

rendement : Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat : Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique : Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

résultats du gouvernement du Canada : Ensemble de 16 objectifs de haut niveau établis pour l'ensemble du gouvernement et regroupés selon 4 secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats : Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.